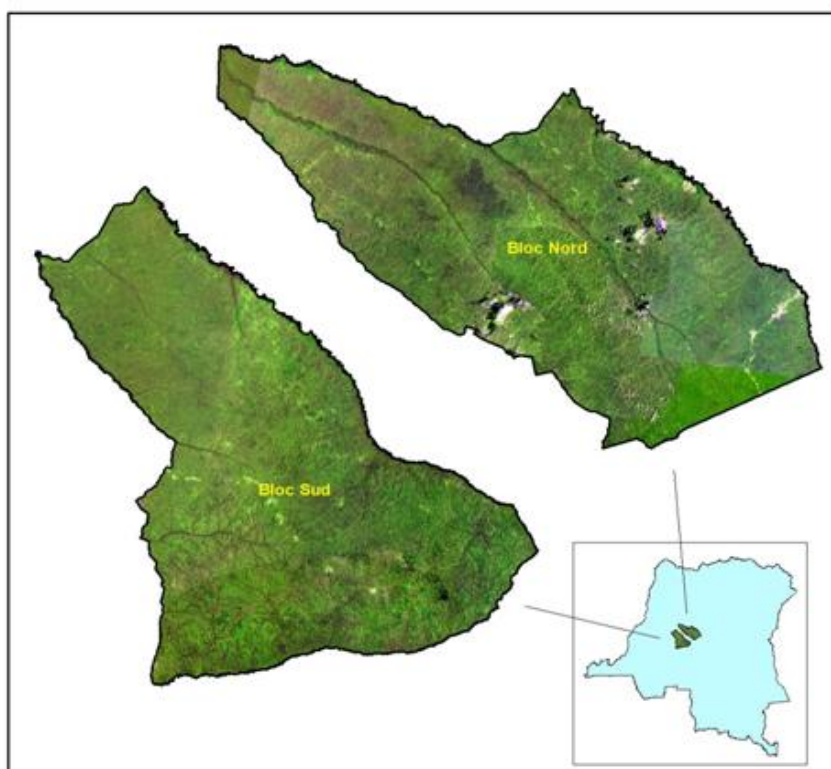




**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE



## Analyse des capacités de gestion au Parc National de la Salonga



**Omari Ilambu**, Conseiller du Parc  
Avec la Contribution de **Lisa Steel**, Conseillère Technique Principale  
WWF Fonds Mondial pour la Nature  
Novembre 2005

**Cadre d'exécution de rapport :**

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union Européenne dans le cadre du programme de Renforcement des capacités de gestion de l'ICCN et appui à la réhabilitation d'aires protégées en RDC (UE-9 ACP ZR 4/1).

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de WWF et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union Européenne.

Et  
Aussi

Ce travail a été rendu possible grâce au soutien de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers son bureau du Programme Régional d'Afrique Centrale pour l'Environnement (CARPE) selon les termes du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (CBFP)  
Accord n° 623-A-00-03-00064-00.

Les opinions exprimées dans ce document n'engagent que leur auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) ni celles des autres partenaires.

## **RESUME**

Ce travail met en exergue le niveau de capacités humaines et matérielles existantes dans la gestion actuelle du Parc National de la Salonga. A travers une analyse systématique de mode de gestion du personnel, du niveau de compétence existante, des infrastructures et mode d'opérationnalisation des activités de surveillance, ce travail nous fournit des informations sur l'inadéquation entre l'effectif sur la liste et celui opérant sur le terrain, le faible niveau des connaissances du parc et de ses limites par ceux-là même qui sont appelés à le protéger, le manque d'activités de surveillance réelle surtout dans les zones profondes du parc, l'absence de planification des activités, des matériels d'ordonnancement et équipement de base, la vétusté et l'insuffisance des infrastructures de bases pour la gestion et le personnel. Loin de se cantonner dans ce tableau sombre, ce travail fournit des informations sur certaines actions entreprises pour atténuer ces maux et propose des pistes de solutions pour remédier progressivement à certains problèmes prioritaires à la Salonga.

Bien que cette analyse ne soit pas exhaustive, elle présente néanmoins les défis majeurs dont tout programme de conservation doit tenir compte pour intervenir à la Salonga. L'un des plus grands défis de la Salonga, est celui d'amener un système opérationnel cohérent et efficace sur une étendue aussi vaste des forêts avec des difficultés logistiques insurmontables et de doter l'ICCN des capacités adéquates pour une gestion rationnelle de la biodiversité du PNS. La formation des cadres aussi bien que celle des gardes sera essentielle à la réussite de tout programme de conservation à long terme au PNS. Ce travail peut contribuer à enrichir en information les responsables de l'ICCN pour la réorganisation de la gestion de son réseau d'APs aussi bien que toute personne ou organisation intéressée dans le développement et le bien-être des communautés locales vivant dans la périphérie du PNS.

## ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AP :	Aire Protégée
BM :	Banque Mondiale
CARPE :	Central Africa Program for the Environment Programme Régional pour l'Environnement en Afrique Centrale
CITES :	Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Flora and Fauna Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'Extinction
ECOFAC :	Ecosystème Forestier d'Afrique Centrale
EU :	Union Européenne
ICCN :	Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
IUCN :	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
IZCN :	Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature
LWRP :	Lukuru Wildlife Research Project
MIKE :	Monitoring the Illegal Killing of Elephants Suivi de l'Abattage Illicite d'Eléphants
MPI :	Max Planck Institute
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PAFT :	Plan d'Action Forestier Tropical
PFBC :	Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
UE :	Union Européenne
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNF :	United Nations Foundation
USAID:	United States Agency for International Development Agence d'Etats-Unis pour le Développement International
WCS :	Wildlife Conservation Society
WWF :	World Wide Fund for Nature Fonds Mondial pour la Nature
ZSM :	Zoological Society of Milwaukee Société Zoologique de Milwaukee

# TABLE DES MATIERES

RESUME .....	i
ACRONYMES ET ABREVIATIONS .....	ii
TABLE DES MATIERES.....	iii
<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>2. CONTEXTE .....</b>	<b>3</b>
<b>3. METHODES.....</b>	<b>6</b>
3.1 COLLECTE DES DONNEES.....	6
3.2 ANALYSE DES DONNEES.....	6
<b>4. ETAT DES LIEUX ET SOLUTIONS PROPOSEES .....</b>	<b>9</b>
4.1 ADMINISTRATION.....	9
4.2 RESSOURCES HUMAINES .....	13
4.3 INFRASTRUCTURE .....	26
4.4 EQUIPEMENT.....	30
4.5 STRATEGIES DE CONSERVATION .....	37
4.6 RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTES LOCALES .....	41
<b>5. ACTIONS PRIORITAIRES .....</b>	<b>45</b>
<b>6. BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>53</b>
<b>ANNEXE 1 : PROTOCOLE D'INTERVIEW.....</b>	<b>54</b>
<b>ANNEXE 2 : CALENDRIER DE VISITE .....</b>	<b>57</b>
<b>ANNEXE 3 : PERSONNES RECONTREES.....</b>	<b>59</b>
<b>ANNEXE 4 : TABLEAU DE REPARTITION DU PERSONNEL ET EQUIPMENT PAR STATION....</b>	<b>61</b>
<b>ANNEXE 5: ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>63</b>
<b>ANNEXE 6 : REMERCIEMENTS DU CONSEILLER DU PARC .....</b>	<b>66</b>

# 1. INTRODUCTION

Créé en 1970 par l'Ordonnance Présidentielle n° 70-318 à cause de sa valeur exceptionnelle pour la conservation de la biodiversité au cœur de l'Afrique Centrale, le Parc National de la Salonga (PNS) a été admis sur la liste de sites du Patrimoine Mondial en 1984 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et de la Culture (UNESCO). Le PNS a la caractéristique d'être l'unique aire protégée abritant le bonobo, une espèce de grand singe endémique de la République Démocratique du Congo (RDC). En dépit de cette grande importance du point de vue écologique et de la biodiversité, cette aire protégée est exposée à une grande menace due surtout au braconnage faute de programme structurée de surveillance.

C'est ainsi que dans le cadre du projet '*Renforcement des Capacités de Gestion de l'ICCN et appui à la réhabilitation d'aires protégées en RDC*', l'Union Européenne (UE) a identifié, en collaboration avec l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), le Parc National de la Salonga comme un des sites prioritaires devant bénéficier de cet appui. Ce projet vient compléter les activités du programme CARPE/USAID dans le cadre du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC) en cours au PNS. Ce programme qui a entre autres objectifs, celui de 'l'amélioration de la gouvernance et de la conservation des ressources naturelles à travers l'appui à un réseau d'aires protégées', focalise aussi son attention sur *le renforcement des institutions gérant des ressources naturelles*. Le Parc National de la Salonga qui représente environs 36% du landscape Salonga-Lukenie-Sankuru bénéficie donc de cette attention particulière du Programme PFBC à travers USAID et l'UE. Ces deux programmes de renforcement cadrent bien avec le souci de l'ICCN de renforcer les capacités de gestion et de réhabiliter les infrastructures de ses sites. C'est ainsi que le WWF, partenaire de ces trois institutions, exécute en synergie ces deux programmes sur le terrain pour une amélioration de la gestion du PNS.

En vue de mener à bien ces programmes et ceux des autres partenaires, le WWF a jugé impérieux de procéder à une analyse systématique de la gestion et de l'organisation du PNS, en se focalisant spécifiquement sur les aspects ci-après :

- L'administration
- Les ressources humaines
- L'infrastructure
- L'équipement
- Les stratégies de lutte anti-braconnage et de surveillance.

Cette analyse se veut une étude pilote sur la capacité de l'ICCN au PNS. Les résultats et recommandations formulés dans ce rapport sont dès lors destinés à stimuler les discussions parmi les partenaires (ICCN, membres de CoCoSi/PNS, actuel et futur partenaires techniques et financiers) en vue d'identifier et de définir des axes et investissements prioritaires. Ce rapport pourra servir de base importante d'information pertinente au niveau national dans le cadre de la revue institutionnelle de l'ICCN planifiée par l'Union européenne et la Banque Mondiale. Enfin, certaines recommandations formulées ici peuvent intéresser les décideurs, les organisations de développement et les communautés locales vivant dans la périphérie du PNS.

Une analyse complémentaire sur la distribution spatiale d'efforts de conservation en particulier l'emplacement des stations et postes de patrouille en relation avec les zones biologiques importantes et les voies d'accès humains, sera distribuée aux partenaires avant la

fin de Novembre 2005. Cependant, certains problèmes liés à la distribution spatiale sont succinctement abordés dans ce rapport.

Pour réaliser ce travail, le Conseiller du Parc de WWF auprès du PNS a visité toutes les 6 stations et 23 des 30 postes de patrouilles durant la période du 26 Février au 26 Mai 2005. Les routes et pistes choisies lui ont permis de visiter certains endroits du parc qui ne l'ont jamais été auparavant. La mission s'est déroulée par avion, par pirogue, par moto et à pied dans des conditions difficiles où les routes sont presque inexistantes, les ponts cassés et les bacs emportés.

Ce rapport est structuré de la façon suivante : elle comprend une partie introductive, suivie d'une description du contexte et de la méthodologie de travail, puis d'une analyse (état de lieu, solutions proposées) des différents aspects de la gestion et de l'organisation du PNS, et enfin, la mise en priorité des actions proposées (dans le court, moyen et long terme) avec un calendrier d'exécution.

## 2. CONTEXTE

Créé en 1970 par l'Ordonnance n° 70-318, le Parc National de la Salonga (PNS) est le plus vaste parc tropical forestier en Afrique et le second dans le monde, après le Parc National de Tummucamaque au Brésil. Avec une superficie estimée à 36.000 km<sup>2</sup>, ce parc se trouve dans la cuvette centrale congolaise, il est couvert de forêt ombrophile des plaines. C'est le seul parc au monde qui assure la protection, dans son milieu naturel, du bonobo (*Pan paniscus*) : une espèce de grands singes endémique à la République Démocratique du Congo.

Il est constitué de deux blocs de forêts séparés par un couloir d'environ 50 Km de large habité dans le territoire de Monkoto ; mais pratiquement vide lorsqu'on se dirige dans la direction sud vers les provinces du Kasai. Du point de vue de sa gestion administrative, le PNS est divisé en deux secteurs : le secteur nord et le secteur sud. Le secteur nord comprend les stations de Yokelelu, Watsikengo, Mondjoku et Monkoto ; le secteur sud celles de Mundja et Anga.

Le Parc National de la Salonga est situé à la jonction des provinces de l'Equateur, du Bandundu et des Kasai Oriental et Occidental. Il s'étend sur les territoires administratifs (figure 1) de Monkoto, Bokungu (Equateur), Oshwe (Bandundu), Dekese (Kasai Occidental), et Lomela (Kasai Oriental) (Figure1). Sur ces territoires, l'étendue du parc se répartie de la manière suivante : 55 % dans le territoire de Monkoto, 20% dans celui de Dekese, 12 % dans Oshwe, 8 % dans Bokungu, et 5% dans celui de Lomela (IZCN, 1987).

L'initiative de créer un parc dans la région de la Salonga remonte du souci du roi Léopold III qui au cours de sa visite à la colonie en 1956, arriva au village de Watsikengo (Schoonbroodt 1987). Cependant, la concrétisation de la création de ce parc est à la fois un fruit de la volonté politique du pays et du souci écologique. En effet, avec la détermination politique de porter l'étendue de ses aires protégées à 15 % du territoire national [Mobutu, 1970] et le souci de représentativité d'habitats dans le réseau d'aires protégées, la République Démocratique du Congo a décidé de créer quatre parcs nationaux en 1970, parmi lesquels le Parc National de la Salonga. A sa création, ce parc était le seul à représenter le vaste bloc de forêt ombrophile de plaines, habitat qui n'était représenté dans aucun des anciens parcs ou ceux nouvellement créés (IZCN, 1987).

Grâce à l'intérêt personnel du Président de la République de l'époque et à la bonne santé économique du pays, les parcs nationaux dans l'ensemble ont pu bénéficier d'une assistance sensible en matériels entre 1970 et 1975. A titre indicatif, le rapport annuel 1979 de l'ICCN (alors IZCN) précise que le PNS avait à cette époque 4 véhicules dont 3 à Monkoto et 1 à Anga. Outre les matériels roulants, les Parcs Nationaux recevaient une dotation en tenues, armes et munitions directement à partir de l'Etat Major des Forces Armées Zaïroises de l'époque. Un officier de l'armée était même incorporé au sein de l'ICCN pour s'occuper de la formation paramilitaire des agents. Tout ceci sous les auspices de la Présidence de la République à laquelle était attaché l'ICCN.

Cependant, suite à un manque de politique de sécurisation des financements, l'ICCN avait commencé à sombrer dans les difficultés de gestion dès qu'il a été lâché par la Présidence de la République. Avec la récession économique et la crise pétrolière vers 1979, les moyens existant pour l'entretien des infrastructures et ceux nécessaires pour assurer la protection effective des aires protégées (APs) et en particulier des vastes blocs forestiers comme le PNS, n'ont pas suivi. Comme conséquence, surgirent des problèmes évidents en rapport avec la



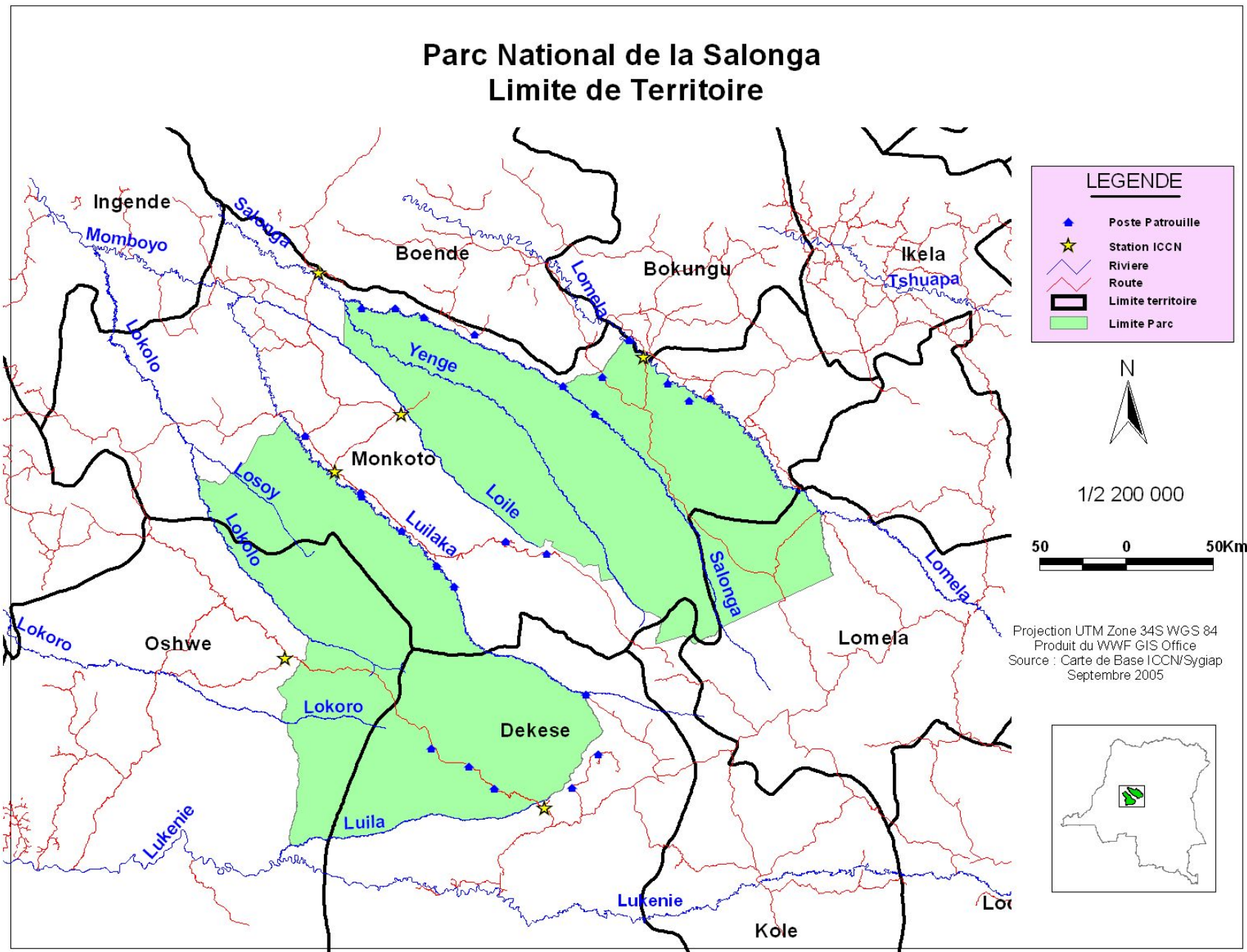


Figure1 : Localisation administrative du Parc National de la Salonga

gestion des ressources humaines, matérielles, financières, de délimitation et des relations avec les communautés locales, qui n'ont jamais été au beau fixe étant donné la non implication de la communauté locale dans la prise des décisions et la gestion du parc. Pendant plusieurs années, le Parc National de la Salonga a évolué dans ce contexte de **gestion difficile**. Dans cet environnement, le braconnage armé, la chasse commerciale et l'installation de la population humaine dans le parc ont fini par effriter les efforts déjà amoindris de la conservation et protection du parc.

Quelques tentatives de redressement de la situation ont été entreprises dont la plus importante étant celle d'ECOFAC en 1990. Cette initiative consistait à *“la conservation et la gestion d'un parc forestier par le renforcement des infrastructures régionales, la mise en place d'une station de recherche et le démarrage en périphérie de petites initiatives de développement”* (D'Huart, 2003). Cependant, suite aux tristes événements de pillage qui ont secoué le pays à l'aube de la démocratisation, la coopération entre la CEE et le Pays sera interrompue et avec elle le projet. Son redémarrage tardif entrepris en 1991-92 et la portée trop limitée des activités n'ont pas permis de relever le PNS de sa chute.

Avec la crise économique qui a sévi au pays pendant plus d'une décennie et les guerres consécutives dont la RDC tente de sortir très péniblement, la situation du PNS n'a fait que s'empirer. Suite à cette crise, l'Etat était devenu incapable de fournir les subventions requises pour permettre à l'ICCN d'assurer convenablement la gestion des ses APs dont fait partie le PNS. Cette faiblesse de gestion a été aggravée par la perte de l'autorité de l'Etat et la désorganisation administrative du pays dues aux guerres. Celles-ci ont eu pour conséquence l'effondrement de la capacité de l'ICCN à faire face aux nouveaux défis : très peu ou rien n'a été fait pour la formation des cadres de relève, un personnel capable de concevoir et initier des activités adaptées à la situation de crise.

Avec la restauration progressive de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du pays, il y a une volonté politique manifeste de soutenir la conservation des Aires Protégées en RDC. Cela s'est traduit, entre autres, par la signature des accords de collaboration et partenariat avec plusieurs organisations non gouvernementales et institutions internationales. C'est sous cette optique que les organisations et institutions ci-après interviennent à la Salonga ; il s'agit de : la Société Zoologique de Milwaukee (ZSM), l'Institut Max Planck (MPI), la Wildlife Conservation Society (WCS), le World Wide Fund for Nature (WWF), la Lukuru Wildlife Research Project (LWRP), le CARPE/USAID, l'Union Européenne (UE), l'UNESCO avec la Fondation des Nations Unies (UNF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), et à bientôt un nouveau programme de l'ECOFAC sous les auspices de l'Union Européenne : «Conservation et utilisation rationnelle des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale ». Avec une telle conjonction des partenaires et des moyens attendus, il s'est avéré nécessaire d'analyser la gestion globale de ce parc en vue de déterminer les priorités et d'affectation de ces moyens.

## 3. METHODES

### 3.1 COLLECTE DES DONNEES.

Une ébauche de questionnaire a été développée en Février 2005 par le nouveau Conseiller du Parc. Le questionnaire a été discuté, révisé, complété et enrichi avec le concours du Conseiller Technique Principal WWF-Salonga (Annexe I Protocole d'interview)

Sur base de ce questionnaire, le Conseiller du Parc a procédé à une évaluation rapide. Le personnel du parc ainsi que les populations locales ont été soumis à des interviews qui ont été complétées par des entretiens avec les partenaires oeuvrant actuellement à la Salonga. Ces entretiens permettaient de discuter objectivement au sujet des buts de ces enquêtes avec les personnes ressources sur le terrain en vue d'obtenir leurs points de vue et leur implication au processus et recommandations qui vont en découler.

La mission a, en outre, recouru à la documentation existante concernant le parc.

En total, le Conseiller a visité toutes les 6 stations et 23 des 30 postes de patrouilles (figure 2). L'itinéraire détaillé se trouve en annexe II.

### 3.2 ANALYSE DES DONNEES

Aux différentes étapes de l'analyse, la taille de l'échantillon n'a pas inclus les absents ou les malades durant le passage aux stations et postes de patrouille. Une seule exception concerne le nombre total du personnel effectif du Parc qui a recouru aux données concernant les agents interviewés aussi bien que leurs collègues connus mais absents lors de notre passage.

#### 3.2.1 Administration.

Utilisant l'information existante et les observations directes, l'analyse de la capacité administrative a mis un accent sur la structure administrative du parc, le suivi des dossiers administratifs des agents, l'archivage des documents, la connaissance des procédures administratives de l'ICCN par le personnel et la planification du travail.

#### 3.2.2 Ressources humaines

L'effectif total du personnel du parc, les différentes catégories des gardes, leur distribution, leur âge, leur formation et niveau d'études sont dégagés du questionnaire et des entretiens. Il en est de même de l'analyse des problèmes sociaux (rémunération et soins médicaux).

- *Age du personnel*

L'âge du personnel a été catégorisé suivant le travail de Ngondo (2001) sur les travailleurs Congolais. Deux classes ont retenu notre attention :

- Jeune : avec âge variant entre 18 -40 ans
- Vieux : âge supérieur à 40 ans.

- *Niveau d'études*

Le niveau d'études du personnel a été classifié en 5 catégories suivantes :

- Primaire : avoir fait la 5ème ou la 6ème primaire (savoir lire, compter)
- Secondaire : avoir fait 1-2 (S1), 3-4 (S2), 5-6 (S3) ans post-primaire
- Supérieur et universitaire: Licence (SU2), Graduat (SU1)
- Ecole de Faune : ayant suivi les cours à l'école de faune de Garoua (Cameroun) ou Mweka (Tanzanie)

- Sans formation : ne sachant ni lire, ni écrire
- *Formation professionnelle*
  - Paramilitaire : Tout agent ayant été formé par un instructeur attitré (Paramilitaire).
  - OPJ : Tout agent ayant suivi la formation d'Officier de Police Judiciaire (OPJ) et ayant été assermenté devant le ministère public.
  - Bio monitoring : Tout agent ayant suivi la formation dans la collecte et l'analyse des données élémentaires relatives à la faune et à la flore.
  - Formation LEM : Tout agent ayant participé à la formation de collecte des données relatives au suivi d'efforts de patrouilles

### 3.2.3 Infrastructure

Ce groupe inclue les maisons d'habitation des conservateurs, celles des gardes dans le camp ou à un autre endroit payé par l'ICCN, les bâtiments de bureau, le garage, le dispensaire, le dépôt de carburant et le magasin.

Leur appréciation qualitative est fonction du niveau de délabrement et du type des matériels utilisés pour la construction :

- Maison durable : construite en bloc ciment ou brique cuite
- Semi-durable : bâtiment construit en brique adobe
- Bâtiment construit en matériaux locaux.

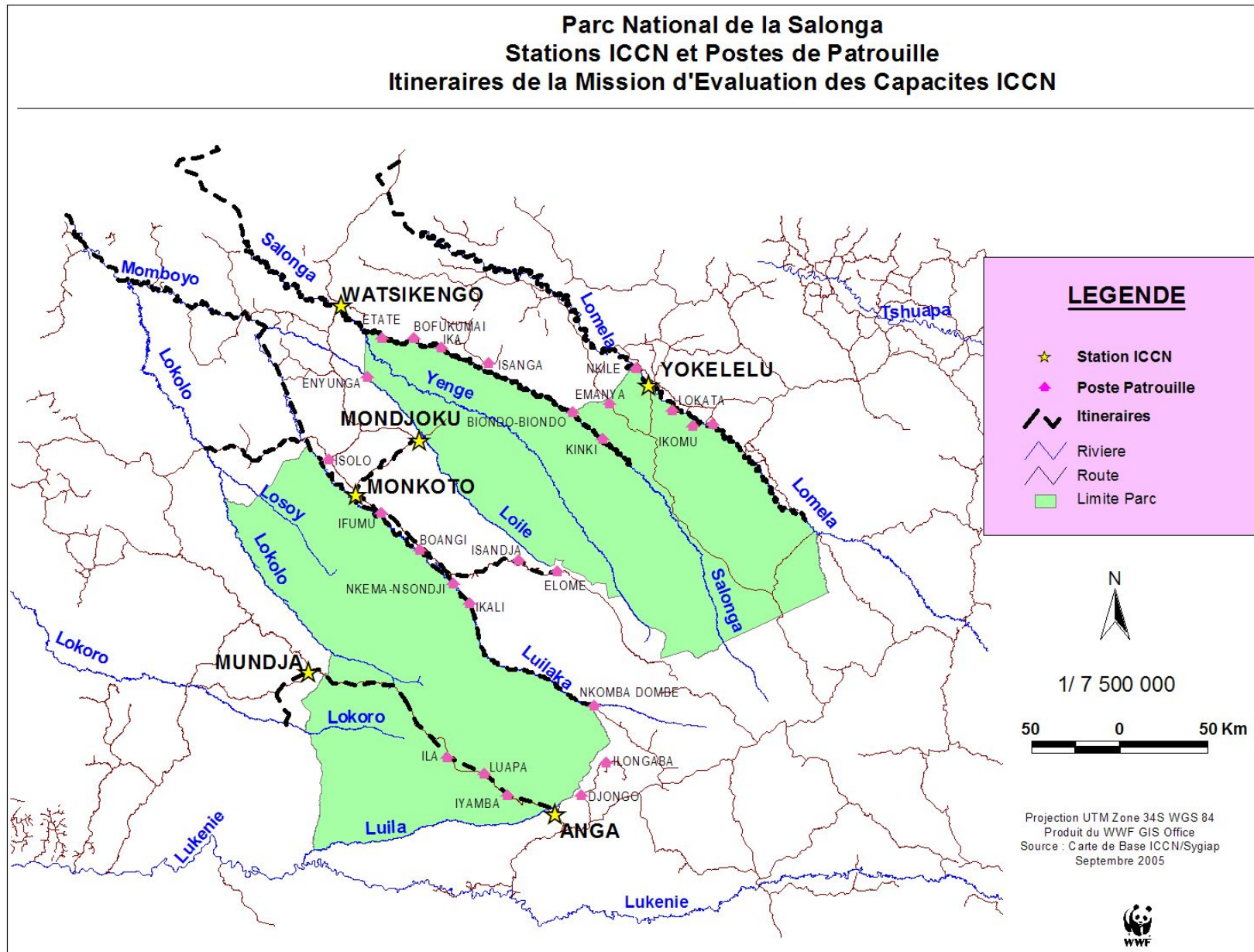
### 3.2.4 Equipement

Dans cette rubrique, l'équipement a été subdivisé en trois différentes catégories : les matériels de communication (phonie, walkie-talkie), les matériels de transport (matériels roulants) et les matériels d'ordonnancement et de patrouille. Cette dernière catégorie inclut les armes et munitions, les matériels de camping (tentes, sac à dos,...) et la tenue conformément à la loi.

### 3.2.5 Stratégie de Lutte Anti-braconnage et de Surveillance

Cette partie d'analyse a examiné le nombre de fois qu'une patrouille est organisée ainsi que leur fréquence mensuelle, leur forme, la manière dont ces patrouilles sont planifiées et déployées sur le terrain. Une attention particulière a été aussi portée sur la localisation des postes des patrouilles et stations par rapport à la limite du parc. Le type de ration fourni aux gardes a été aussi dégagé du questionnaire et des entretiens qui se sont déroulés avec les gardes aussi bien que les conservateurs.

Figure2 : Stations et postes des patrouilles du PNS avec itinéraires suivis par le Conseiller du Parc



## **4. ETAT DES LIEUX ET SOLUTIONS PROPOSEES**

### **4.1 ADMINISTRATION**

#### **4.1.1 Système Administratif**

##### *4.1.1.1 Etat de lieu*

Depuis sa création, le Parc National de la Salonga a toujours été géré administrativement à travers une structure composée de deux grandes stations à savoir: la Station de Monkoto pour le contrôle du bloc nord et la station de Anga pour le bloc sud. La nécessité de faire face aux contrôles de gestion du bloc nord à partir de Monkoto a poussé l'ICCN à opérer un découpage du bloc nord en trois stations avec chacune une autonomie administrative. A ce jour, le bloc nord reste contrôlé par un chef de site et chef de station basé à Monkoto (fig3).

Techniquement, le contrôle des stations du bloc nord à partir de Monkoto qui est déjà au bloc sud pose des problèmes. En effet, étant au bloc sud et ayant sa propre étendue à surveiller, il est très difficile au gestionnaire de la station de Monkoto d'assister administrativement et techniquement les trois stations du nord d'une manière efficace. En pratique, le contrôle du bloc Nord à partir de Monkoto pose le problème en matière d'efficacité d'intervention de gestion pour un responsable se trouvant non seulement éloigné des stations du Nord mais aussi pour les interventions administratives dont ces stations ont besoin. Par exemple, il faudra plus de temps à un conservateur se trouvant à Monkoto pour arriver à Boende qu'un conservateur se trouvant à Watsikengo ou à Bokela.

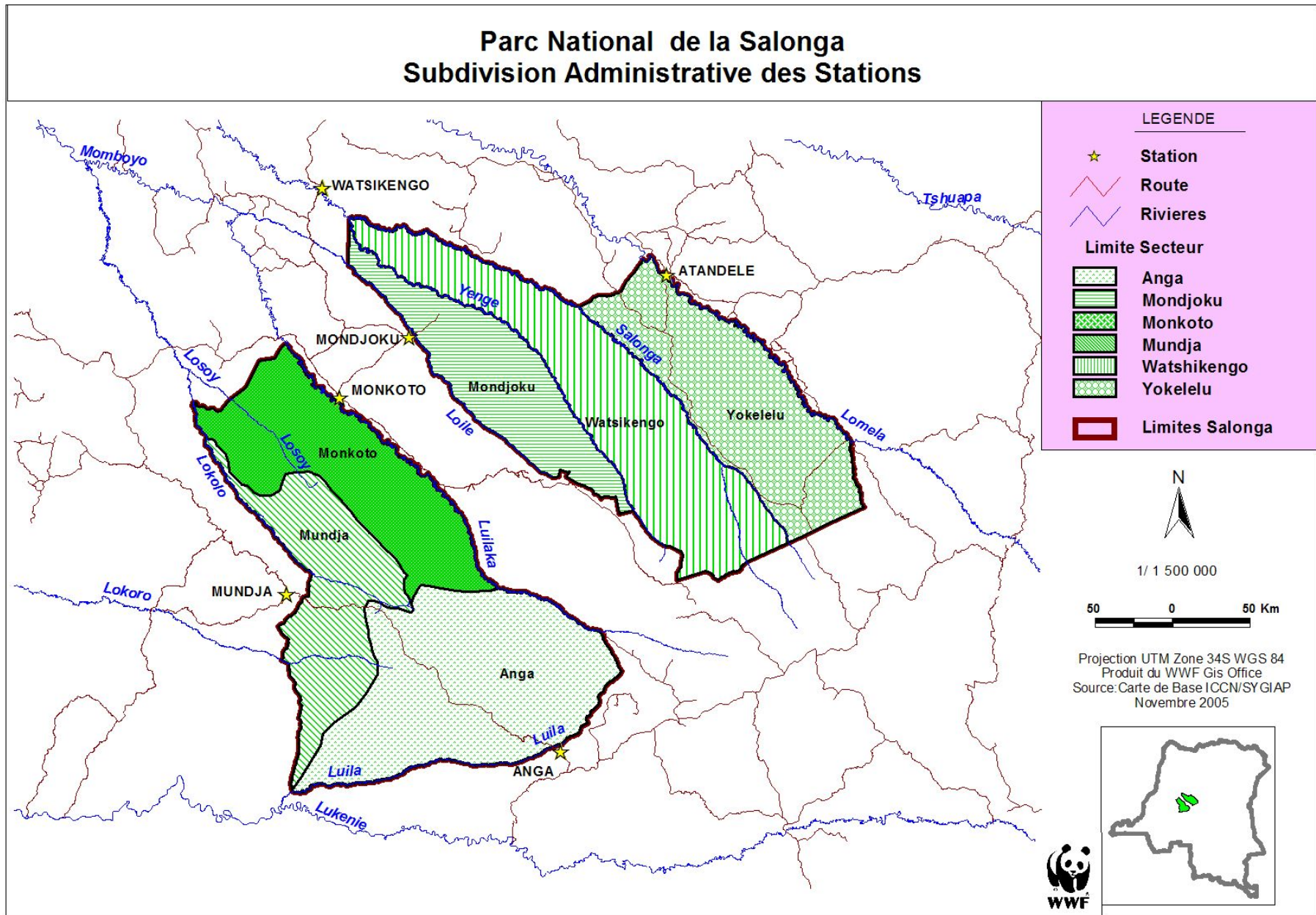
Le découpage du bloc nord à un certain nombre des stations n'a pas été systématique et ne promet pas une gestion efficace comme prévue. Suivant les constats faits sur le terrain, il est très onéreux à la station de Watsikengo de contrôler efficacement toute la région en amont de la Salonga au-delà de l'ancien bac Yongo. Il en est de même de la station de Mondjoku en ce qui concerne le contrôle des zones d'Isandja et Elome en amont des rivières Luile (Loile) et Yenge. Aussi, certains conflits de gestion pour le contrôle d'une même zone ne cesse de surgir. Le contrôle des activités de pêche et surtout de la taxe que payent les pêcheurs sur la rivière Salonga en amont du Poste de Patrouille de Biondo Biondo fait l'objet de convoitise aussi bien de la Station de Yokelelu que de Watsikengo.

En plus, le bicéphalisme chef de site et chef de station n'est pas efficace pour appuyer efficacement la gestion et le fonctionnement d'une étendue aussi vaste que constitue chaque bloc du parc national de la Salonga. En outre, le chef de site étant aussi chef de sa propre station, celui-ci se trouve naturellement plus préoccupé par les problèmes de gestion de sa station que de venir en aide aux autres stations. Le même problème se pose au chef de site du bloc sud.

##### *4.1.1.2 Efforts entrepris*

La subdivision administrative du Parc National de la Salonga en plusieurs stations dénote déjà du souci d'améliorer le mode de gestion du parc. Depuis, cet effort n'a pas été suivi de mesures d'accompagnement administratif. Les missions régulières de la DG/ICCN pour suivre l'évolution de la gestion dans les stations et qui devraient constituer un moyen pour des corrections éventuelles du système, ont été interrompues depuis plus de 7 ans. L'idée de CoCoSi peut être considérée comme une opportunité pour améliorer le mode de fonctionnement administratif de la Salonga.

Figure3 : Subdivision administrative au Parc National de la Salonga



#### 4.1.1.3 Solutions proposées

**Il est donc important de concrétiser l'unité de gestion du Parc National de la Salonga en nommant un (e) coordinateur (trice) du Parc.** Cette personne contribuera mieux à l'amélioration et servira au mieux les efforts de conservation au PNS dans un CoCoSi fort. Elle sera alors chef de site et peut valablement accompagner le CoCoSi et jouer efficacement le rôle d'appui administratif, de coordination des activités de la Salonga comme une seule unité de gestion décentralisée. La personne sera basée sur le site et sa localisation peut être située de manière à lui permettre d'atteindre les six stations rapidement. En rapport avec la structure actuelle, elle pourra alors être l'homologue du Conseiller du Parc.

#### **RECOMMANDATIONS : COURT TERME**

*Appuyer le CoCoSi comme une unité de gestion de la Salonga*

*Redéfinir le système d'organisation administrative actuelle dans les stations en décentralisant les responsabilités*

*Ramener la station de Monkoto dans la structure fonctionnelle du bloc sud auquel elle est naturellement attachée*

*Créer des sous-stations (structure plus grande qu'un PP mais moins qu'une station) pour recouvrer progressivement le contrôle de certaines zones restées longtemps oubliées.*

*Multiplier les visites administratives dans les différentes stations*

*Mettre à jour les termes de références des Conservateurs chefs de station en incluant les nouvelles exigences de gestion*

*Distribuer les autres documents pertinents à la gestion (TDR de Conservateur, de CoCoSi)*

#### **RECOMMANDATIONS : LONG TERME :**

*Créer un poste de coordinateur pour la Salonga*

*Etudier la possibilité d'ouverture des bureaux de représentation de l'ICCN à Boende, Dekese, et dans le territoire d'Oshwe (Lokolama) (ou renforcer la collaboration avec les bureaux existants du Ministère d'Environnement) pour se rapprocher des autorités politiques, administratives, militaires et judiciaires en vue d'appuyer les Chefs de stations du parc dans l'application de la loi ;*

*Créer d'autres stations (ou sous-stations). Une nouvelle station basée dans le territoire de Kole ou Lomela pour le contrôle de la région en amont de la Salonga et de la Yenge serait une priorité.*

#### 4.1.2 Suivi administratif

##### 4.1.2.1 *Etat de lieu*

De toutes les stations et 23 postes de patrouilles visités, il n'y en a aucun qui était en mesure de nous présenter les dossiers de ses agents en bonne et due forme (cotation annuelle, sanction disciplinaire, promotion). Il en est de même des dossiers relatifs aux arrestations



pour braconnage constatées dans le parc et des cas ayant fait objets de transfert au parquet près du Ministère publique.

Quelques rares endroits où ce type de documents existent, ceux-ci constituent une propriété privée du chef de Station qui les détient plutôt dans une sorte de bibliothèque privée chez lui à la maison. Pis encore, chaque fois qu'un conservateur chef de station est muté ailleurs, ces documents se déplacent avec lui pour son prochain poste ou, échouent quelque part chez lui.

D'autre part, les activités de la station ne sont pas exécutées sur base d'une planification ordonnée. La gestion est sur base journalière sans objectif clairement défini.

#### 4.1.2.2 *Efforts entrepris*

Avec l'arrivée du programme UNESCO/UNF, il y a eu début de reprise dans la constitution de correspondance administrative et organisation du travail dans les stations. Cependant vu l'incapacité de certaines stations à se procurer même du papier, les notes sont prises de manière à ne pas faciliter le suivi des actions administratives, à l'exception de la liste de présence qui est liée au paiement de la prime UNF/Unesco.

Très récemment, avec le programme WWF financé par l'UE et CARPE/USAID, il y a un début de reconstitution de la capacité administrative des Chefs de Station par une organisation du séminaire introductif sur l'outil de planification et de suivi des activités sur le terrain. En plus, il y a un début de remise, qui se veut plus au moins régulière, des fournitures de bureau nécessaire à la facilitation d'échange administratif et enregistrement des actes administratifs. Cependant, le lieu et la manière d'archivage de ces documents n'ont pas encore bénéficié de la même attention.

#### 4.1.2.3 *Solutions proposées*

En vue de permettre un bon suivi des cas administratifs aussi bien que correctionnels, il est important que les documents ou leur copies soient bien sauvegardés à la station. De ce fait, nous recommandons de :

### **RECOMMANDATIONS : COURT TERME**

*Réfectionner le bureau de chaque station et de le doter d'une bibliothèque/étagère et de classeurs appropriés pour la tenue des dossiers administratifs*

*Assurer l'application et surtout une large diffusion des procédures administratives applicables à l'ICCN*

*Recruter/former des secrétaires capables de tenir correctement les dossiers administratifs*

*Documenter et cataloguer tous les cas de braconnage, surtout celui des hommes armés, et les partager avec les collègues chefs de station*

*Mettre en place un système de réunion hebdomadaire ou mensuel élargi si possible aux partenaires existant dans le secteur pour développer la culture de partage d'information et le bon suivi des activités*

## 4.2 RESSOURCES HUMAINES

### 4.2.1 Effectif

#### 4.2.1.1 Etat de lieu

Au regard de la convention collective, seul document servant de manuel des procédures administratives, la qualité d'un agent de l'ICCN est reconnue à toute personne ayant signé un contrat de travail avec l'Institut. Il existe trois catégories d'agents à savoir : le **corps technique** (Conservateurs et gardes), le **corps scientifique** (chercheurs) et le **corps administratif** (travailleurs, secrétaires comptables et tout personnel d'appoint).

Au Parc National de la Salonga, nous avons identifié au sein des gardes, trois différentes catégories :

- 1) Le *garde effectif* (une partie de corps technique) : Un agent de surveillance légalement engagé au sein de l'ICCN avec un contrat de travail à durée indéterminée.
- 2) Le garde '*Prise en charge*' : Un agent de l'ICCN ayant un contrat à durée déterminée et dont l'engagement a été conclu sur accord des partenaires (ZSM et UNESCO/UNF) qui en assurent la rémunération pour renforcer le nombre assez faible des gardes effectifs à la Salonga.
- 3) Le '*Préposé*' : Un garde qui n'a pas de contrat de travail avec l'ICCN et par conséquent, non reconnu dans le texte légal qui régit l'ICCN.

**Tableau 1** : Répartition du personnel permanent et contractuel du Parc National de la Salonga

	Anga	Mundja	Monkoto	Mondjoku	Watsikengo	Yokelelu	Total
Corps technique: Conservateurs	2	2	1	1	1	1	8
Corps technique: Gardes	45	14	18	19	19	17	132
Corps administratif	13	0	3	0	2	0	18
<b>Nbre total personnel permanent du PNS</b>							<b>158</b>
Prise en charge (contractuel)	0	2	8	3	16	3	32
<b>Total nombre personnel du PNS</b>	<b>60</b>	<b>18</b>	<b>30</b>	<b>23</b>	<b>38</b>	<b>21</b>	<b>190</b>

L'effectif total du personnel permanent du Parc National de la Salonga s'élève à 158 agents (tableau 1). Ceux-ci appartiennent à deux grandes catégories : travailleurs ou personnel d'appoint (18 agents), corps de surveillance (140 agents). Dans ces 140 agents, il existe 8 conservateurs dont 6 sont chefs de station et 2 sont des adjoints dans deux stations (Anga et Mundja).

Bien que l'effectif du personnel d'appoint ou travailleurs semble minime – comme c'est le cas avec les gardes - celui-ci est inégalement réparti. La station de Anga seule détient 13 travailleurs alors que les stations de Mundja, Mondjoku et Yokelelu n'en ont pas un seul, et que les stations de Watsikengo et Monkoto ont respectivement 2 et 3 travailleurs.

Comparativement aux besoins de fonctionnement et des tâches à exécuter à la Salonga, 18 agents comme travailleurs sont absolument insignifiants pour répondre à la fois au souci du fonctionnement administratif d'une station et de maintien de ses infrastructures de base.

Les agents sous le régime de "prise en charge" sont au nombre de 32 dans toute l'étendue du PNS. Des 32 agents sous ce statut, 20 sont pris en charge par ZSM. Les 12 personnes restantes sont prises en charge par UNESCO/UNF en complément de l'effectif général déjà intégré au système de la prime dès le début du programme. A la différence des agents effectifs de l'ICCN, ces 12 personnes n'ont pas un numéro matricule, ne bénéficient pas du salaire alloué par l'Etat aux gardes et leur contrat cesse dès que le paiement UNESCO/UNF s'arrête (en mai 2005).

En plus des deux catégories des gardes énumérées ci-dessus, le Parc National de la Salonga utilise 89 autres personnes (tableau 2) qui n'ont ni un contrat avec l'ICCN, ni un engagement financier avec UNF ou ZSM. Ces agents sont dits 'préposés-gardes'. Ils travaillent dans les stations sous un arrangement particulier avec le conservateur, chef de station. Ils n'ont pas des salaires mensuels ni des primes mais prétendent travailler bénévolement avec espoir d'être un jour engagé au sein du corps technique de l'ICCN. Seule la station de Watsikengo n'a pas cette catégorie d'agent parmi son personnel. Le faible effectif des gardes est, selon certains conservateurs, à la base de recrutement des éléments dits « préposés » pour pallier à l'organisation des patrouilles. Faute de solutions alternatives fiables, ce système a fini par lier les Conservateurs à perpétuer le principe des gardes « Préposés».

**Tableau 2 :** Répartition des Préposés ou Gardes en position illégale

	Anga	Mundja	Monkoto	Mondjoku	Watsikengo	Yokelelu	Total
Préposes Gardes	20	13	23	10	0	23	89

Administrativement, le terme Préposé-Garde ne se retrouve nulle part dans la nomenclature officielle de l'ICCN. Il serait peut être une déformation de l'appellation 'élève-garde', qui était le grade de recrutement d'un garde dans le passé. L'appellation 'préposé' garde semble donc être une création du Parc National de la Salonga ou du moins de certains conservateurs qui ont encouragé cette appellation. Ce terme est entretenu par un système de corruption qui entoure le processus de l'engagement et de travail de cette catégorie de gardes. En effet, selon certaines informations recueillies durant l'enquête, l'acceptation à la position de 'préposé' se faisait moyennant un prix en nature (chèvre, poissons,...). En retour, le chef de la station offre à la personne acceptée une possibilité de se payer en nature (pêche gratuite le long des cours d'eau dans le parc et/ou tout simplement un braconnage de la faune). A l'exception de salaire ou prime que reçoit un garde en fonction, un 'Préposé' jouit des mêmes avantages qu'un garde effectif à savoir : apprendre à manier les armes, porter une arme, participer aux patrouilles, arrêter un braconnier, délivrer les quittances sur la taxe de conservation sur la pêche jusqu'à devenir même chef de Poste de Patrouille !

Malheureusement, l'éloignement et l'absence du contrôle administratif direct et régulier de l'ICCN pendant une longue période 1986-2000, n'ont pas permis de détecter et arrêter ces abus en matière de recrutement par la Direction Générale de l'ICCN; situation qui persiste jusqu'à ce jour. En réalité, ce marché cachait déjà le germe du braconnage interne.

L'esprit véhiculé par le système des gardes 'Préposés' contribue donc à saper les efforts de conservation au PNS et à offrir un terrain fertile à l'expansion du braconnage interne dans le parc.

**Avec 89 personnes comme «préposés» dans cette situation de non paiement de salaire ou prime et la facilité que ces personnes ont d'accéder aux armes et munitions de l'ICCN, le danger d'un braconnage interne latent est plus qu'énorme.**

#### 4.2.1.2 *Effort entrepris*

Les agents au nombre de 32 qui sont sous le régime de "prise en charge" constituent déjà un effort tendant à répondre au faible effectif du personnel de surveillance dans le PNS. L'engagement financier de la Société Zoologique de Milwaukee pour 20 de ces agents et l'effort financier supplémentaire du programme UNESCO/UNF<sup>1</sup> sont un pas vers le renforcement de la structure de surveillance du parc.

Toutefois, si jamais l'appui actuel à travers l'UNESCO/UNF et la ZSM s'arrêtait, le PNS se retrouverait avec seulement 140 agents dans le corps technique chargé de la surveillance sans considérer le fait que seuls quelques uns d'entre eux sont actuellement aptes à patrouiller en forêt! Ce qui compromettrait une surveillance qui se déroule déjà très difficilement avec les effectifs actuels. C'est pourquoi, il est important d'envisager un autre mécanisme d'appui au personnel de surveillance afin d'améliorer leur rendement sur le terrain. L'idéal serait que l'ICCN engage de nouvelles unités. Mais en attendant, les partenaires sur le terrain envisage des actions ponctuelles d'assistance pour compenser le faible effectif des équipes de patrouille. C'est le cas du programme WWF qui, en plus de l'argent de la ration qui a commencé dans quatre des six stations, offre aussi de prendre momentanément en charge un à deux pisteurs par équipe de patrouille.

#### 4.2.1.3 *Solutions proposées*

La solution durable serait de recruter de nouveaux éléments pour renforcer l'effectif de surveillance du parc. Cependant, ce recrutement doit tenir compte de certaines normes et de la capacité d'absorber ces nouvelles unités aussi bien en terme de salaire que d'équipement. Dans l'entre-temps, les actions suivantes sont proposées :

#### **RECOMMANDATIONS : COURT TERME**

*Supprimer le système des gardes « Préposés » au PNS. La DG/ICCN peut prendre des mesures conséquentes pour écarter cette appellation d'autant plus que celle-ci est souvent lourde des conséquences en cas d'accident sur le terrain*

---

<sup>1</sup> Cependant, bien que le paiement des arriérées continue, la fin officielle de paiement des primes était fixée en mai 2005. Comme conséquence, le statut des gardes supplémentaires ou « prise en charge » de l'UNESCO/UNF est ambiguë.

*Organiser très rapidement un test de sélection et d'orientation au sein du corps technique existant (gardes). Privilégier l'aptitude au métier des gardes tel que définis dans les critères de recrutement aux différents postes de fonctionnement au sein d'une station. Une commission mixte WWF/ICCN peut être mise en place pour ce travail, s'inspirant des acquis des travaux similaires aux Virunga avec la Société Zoologique de Londres*

*A compétence égale, priorité de recrutement sera donnée aux gardes existant sous le régime de 'Prise en charge'*

*Orienter les gardes avec aptitudes manuelles à certains travaux d'intérêt dans le bon fonctionnement du Parc. Une attention particulière sera donnée aux agents polyvalents et ayant fait preuves de dextérités comme réparateurs, mécaniciens, etc.*

#### 4.2.2 Distribution Spatiale du personnel de surveillance au PNS

##### 4.2.2.1 *Etat de lieu*

**Tableau 3 :** Distribution du personnel de corps technique (Gardes et Conservateurs) par Station et par PP fonctionnel.

	Anga	Mundja	Monkoto	Mondjoku	Watsikengo	Yokelelu	Total
<b># total personnel de surveillance (incluant prises en charge ZSM/UNF)</b>	<b>47</b>	<b>18</b>	<b>27</b>	<b>23</b>	<b>36</b>	<b>21</b>	<b>172</b>
Gardes basés à la Station	23	18	16	15	11	14	97
Gardes bases aux Postes de Patrouille	24	0	11	8	25	7	75
Nombre des Postes de patrouille	6	0	5	3	6	4	24

En terme de distribution du personnel de corps technique, personnel indispensable pour la surveillance, notre enquête (tableau 3) indique que 56% (97 de 172) de ce personnel est basé dans les stations tandis que 44% seulement se trouve au niveau des postes de patrouille; à l'exception de la station de Watsikengo qui concentre le plus de ses effectifs (69%) aux postes des patrouilles qu'à cette station. L'éloignement de la station des limites du parc peut en partie expliquer cette différence de concentration des gardes.

Le PNS compte à ce jour 24 Postes de Patrouille (PPs) fonctionnels répartis dans cinq de six stations ; toutefois la station de Mundja n'en a pas encore un seul. Ces postes de patrouille possèdent en moyenne 3 gardes par poste contre une moyenne de 16 par station. Comme conséquence de la concentration des agents de surveillance au niveau des stations, le nombre des gardes aux PPs est compensé par des éléments dits « préposés ».

Six autres postes de patrouilles ayant existés dans le passé ont été abandonnés. Il s'agit des PPs de Wafanya, Bianga et Boleko pour la station de Monkoto et Bongola, Bosandja, Imbo pour la station de Anga.

Avec 172 agents dans le corps de surveillance pour ses 36000 km<sup>2</sup>, le PNS détient un des plus faibles effectifs pour surveiller une étendue forestière aussi immense. Ce chiffre représente en moyenne un effort de surveillance d'environ 1 garde pour une étendue aussi vaste que 210 km<sup>2</sup> ! Cette moyenne est de très loin plus faible que l'effort moyen de surveillance consenti dans les APs de la RDC qui est de 1garde/62km<sup>2</sup> (Inogwabini et al. 2005).

Le problème du faible effectif semble perdurer au PNS depuis bientôt plus de 15 ans. En effet, déjà en 1987, l'effectif total du PNS était estimé à 120 gardes répartis comme suit : 76 au bloc nord et 43 dans le bloc sud (IZCN, 1987). Ce faible effectif a été parmi les facteurs qui ont encouragé un braconnage intense à la Salonga et dont certains auteurs ont fait mention dans leurs travaux sur ce parc (Blom et Tshobo 1989, Alers et al. 1992). Malheureusement, cette situation ne s'est guère améliorée, précipitant ainsi le PNS dans un cycle interminable de braconnage.

#### 4.2.2.2 *Efforts entrepris*

Le recours anarchique aux éléments dits « préposés » entre dans cette optique pour compenser le nombre faible des gardes dans les PPs. La prise en charge financière d'un certain nombre d'éléments locaux comme pisteurs dans le cadre de la lutte anti-braconnage est aussi un appui dans l'équilibre de déploiement des éléments de surveillance sur le terrain.

L'abandon de certains PPs, le manque de moyens de transport et la réduction de l'effectif ont fini par livrer une bonne partie du parc aux entrées massives des braconniers armés. C'est le cas dans le bloc sud avec la disparition des PP Bianga et Boleko qui a dégarni le secteur du parc vers la rivière Lokolo et l'abandon du PP Imbo qui a favorisé l'installation sans inquiétude des braconniers entre Beminyo et Mboko-Mboko, en amont de la rivière Luilaka.

Au bloc sud, les tentatives de la station de Anga de réinstaller le PP Bongola chez les Iyaelima n'a pas abouti suite à la méfiance de la population locale de cohabiter avec les gardes. Un effort récent de réhabilitation par WCS d'un PP vers Boleko à Lonkina s'est malheureusement buté à une opposition orchestrée des populations locales.

Au bloc nord, la Société Zoologique de Milwaukee a appuyé l'ouverture très récemment d'un poste de patrouille à Kinki, le poste le plus extrême à ce jour vers l'amont de la rivière Salonga. En attendant les résultats de la distribution spatiale des points de surveillance, le même partenaire a mis en veilleuse son initiative d'appuyer l'ouverture d'un point de surveillance dans le secteur de Beminyo.

#### 4.2.2.3 *Solutions proposées*

### **RECOMMANDATIONS : COURT TERME**

*Rééquilibrer la répartition des gardes dans les stations et PPs en tenant compte de l'étendue et des zones critiques à surveiller*

*Définir le besoin en ressources humaines et financières*

*Entreprendre le processus de renforcement de l'effectif en tenant compte des aptitudes et de différents besoins en personnel (patrouilleurs, personnel d'appoint)*

*Augmenter la capacité de déploiement des gardes sur le terrain avec une infrastructure conséquente*

*En attendant la revue institutionnelle, prendre en charge temporairement, par les ONGs intervenant à la Salonga, d'un certain nombre de personnel d'appoint devant accompagner les équipes de patrouille. Ceci après un test qui déterminera les éléments aptes susceptibles de continuer à prester dans le corps de surveillance*

## RECOMMANDATIONS : LONG TERME

*Appuyer la revue institutionnelle pour accélérer le processus de retraite et d'engagement des nouvelles unités*

### 4.2.3 Age du personnel

#### 4.2.3.1 *Etat de lieu*

Au PNS, nos enquêtes révèlent que 68% du personnel de surveillance du Parc est âgé de plus de 40 ans (tableau 4) ou, selon la catégorisation d'âge des travailleurs congolais telle que décrite dans Ngondo (2001), il ressort que 68% de ce personnel est vieux. Théoriquement, ceci revient à dire que 68% du personnel de surveillance n'est plus apte à patrouiller dans le parc. Malheureusement, il n'y a aucune politique d'utilisation des agents dépassant un certain âge d'aptitude pour les patrouilles.

**Tableau 4 :** Répartition personnel PNS par catégorie d'âge.

	Anga	Mundja	Monkoto	Mondjoku	Watsikengo	Yokelelu	Total
<b>Corps technique</b>							
<b>Vieux &gt; 40 ans</b>	<b>37</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>19</b>	<b>108</b>
Jeune 18- 40 ans	7	12	6	9	16	2	52
<b>Corps administratif</b>							
Vieux > 40 ans	9	0	1	0	1	0	11
Jeune 18- 40 ans	4	0	2	0	1	0	7

Des résultats ci-dessus il découle que sur un total de 160 agents de corps technique (surveillance) interrogés, seuls 52 agents sont encore (selon le critère d'âge) bons pour la patrouille. Le cas le plus probant d'une force de surveillance amortie se retrouve à la station de Yokelelu où 90% des gardes sont âgés de plus de 40 ans ; suivie de ceux de Anga (84%). Plus déconcertant, 16 gardes sont âgés de plus de 60 ans !

Avec un si grand pourcentage du personnel vieux, il est très difficile d'organiser des patrouilles efficaces de longues durées et distances en forêt comme certaines personnes supportent mal les marches. De plus, ces personnes perdent de plus en plus les dispositions de se prêter à un apprentissage de nouvelles approches de surveillance.

#### 4.2.3.2 *Efforts entrepris*

L'ICCN est actuellement dans le processus de la mise en retraite d'un bon nombre de son personnel. Cependant, cette opération ne peut se réaliser qu'après la revue institutionnelle

appuyée par d'autres partenaires multilatérales comme la Banque Mondiale et l'Union Européenne. Etant donné la complexité de la tâche et les difficultés liées aux critères au départ à la retraite, il n'y a aucune action prise sur le terrain pour atténuer la présence aussi importante d'une force de surveillance trop vieillissante.

#### 4.2.3.3 Solutions proposées

Avant que l'ICCN n'ait défini sa politique nationale en matière de retraite, il n'est pas possible d'initier un autre système parallèle pour la Salonga. Cependant, un besoin urgent de créer un corps des gardes dynamiques, formés et équipés exige certaines actions immédiates.

#### RECOMMANDATIONS : COURT TERME

*Que WWF et ICCN développent des critères pour un test rapide parmi les gardes existant en vue de déterminer le profil (apte de patrouiller) pour les bénéficiaires de la prochaine formation. Ce test peut s'inspirer de l'exemple de la ZSL qui se déroule au Parc National des Virunga*

*Redéfinir les responsabilités des gardes âgés en le versant dans le corps administratif ou en y incluant d'autres tâches comme le secrétariat, la maintenance de stock de carburant et des matériels, la permanence à la station ou aux PPs, la participation aux travaux de construction et de maintenance, l'assistance avec la radiophonie, le guide d'équipe scientifique ou de sensibilisation*

*Indépendamment de leur âge, tout garde qui est incapable de remplir ses fonctions ne doit pas recevoir une prime ; jusqu'au moment où il sera en mesure de reprendre ses responsabilités*

*Le recrutement des gardes approchant ou ayant dépassé l'âge acceptable pour le service actif dans la forêt doit être arrêté*

*Fournir les informations sur l'âge des gardes, leur statut légal et les recommandations concernant la retraite pour éclairer le processus de la revue institutionnelle de l'ICCN*

#### RECOMMANDATIONS : LONG TERME

*Elaborer une politique d'utilisation des personnes de surveillance valides mais incapables d'effectuer des patrouilles*

#### 4.2.4 Procédures de Recrutement

##### 4.2.4.1 Etat de lieu

Au PNS, nombreux sont des gardes qui ont été engagés tout simplement parce qu'ils étaient originaires du milieu où s'était installée la station ou le PP ou un membre de famille en remplacement d'un garde décédé. C'est pourquoi, avant que l'ICCN et ses partenaires n'investissent dans la formation des nouveaux éléments, un test rapide de contrôle doit être appliqué en vue de sélectionner seulement les éléments valides dans toutes les six stations.



#### 4.2.4.2 Solutions proposées

### RECOMMANDATIONS : COURT TERME

*Exécuter ce test d'évaluation des candidats d'ici à la fin de 2005 dans toutes les six stations sous la conduite d'un examinateur neutre (Conseiller du Parc ou un autre partenaire du CoCoSi)*

*Pour les gardes n'ayant pas satisfaits aux tests, examiner leurs dossiers cas par cas suivant des catégories bien définies (exemple : incapacité physique, maladie ou blessure momentanée, aptitude à servir ICCN autrement suite à son habileté)*

#### 4.2.5 Formation

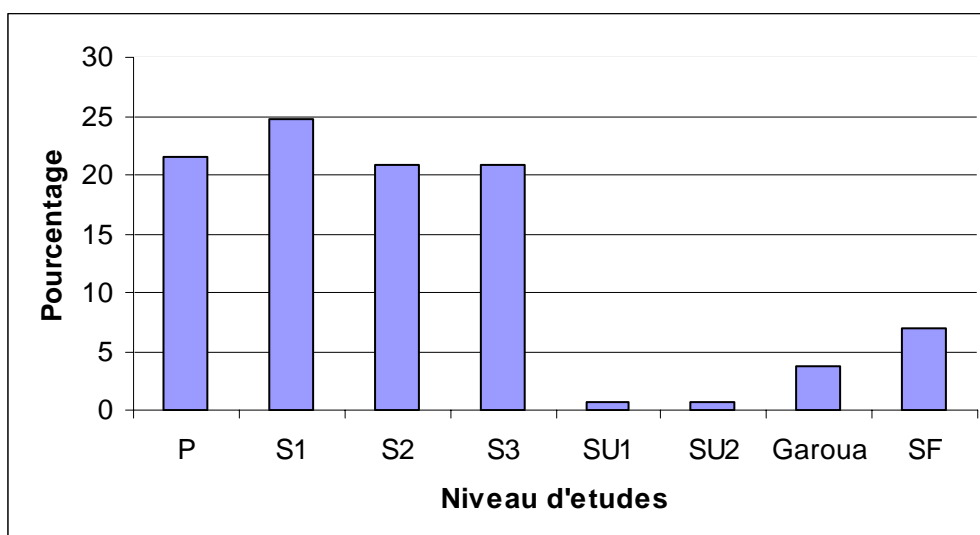
##### 4.2.5.1 Etat de lieu

###### Niveau d'études :

Nos enquêtes révèlent qu'en général, le niveau d'études du personnel du PNS est très bas (figure 4). En effet, sur un total de 154 agents interrogés, 22% ont un niveau primaire, 25% un niveau de deux ans post primaire, 21 % celui de 3 à 4 ans et de 5 à 6 ans post primaire respectivement, et 4% seulement a un niveau technique supérieur de l'école de faune de Garoua. Ce dernier pourcentage englobe 5 des 6 Conservateurs et un conservateur assistant actuellement en fonction au PNS.

La formation universitaire représente le plus faible pourcentage de l'ensemble du personnel avec respectivement 1% de Gradué et de Licencié (un Conservateur et un Officier Principal des Gardes).

**Figure 4** : Répartition du personnel du PNS par niveau d'études



P/Primaire : avoir fait la 5ème ou la 6ème primaire (savoir lire, compter)

S1/S2/S3/Secondaire : avoir fait 1-2 (S1), 3-4 (S2), 5-6 (S3) ans post-primaire

SU1/SU2/Supérieur et universitaire: Licence (SU2), Graduat (SU1)

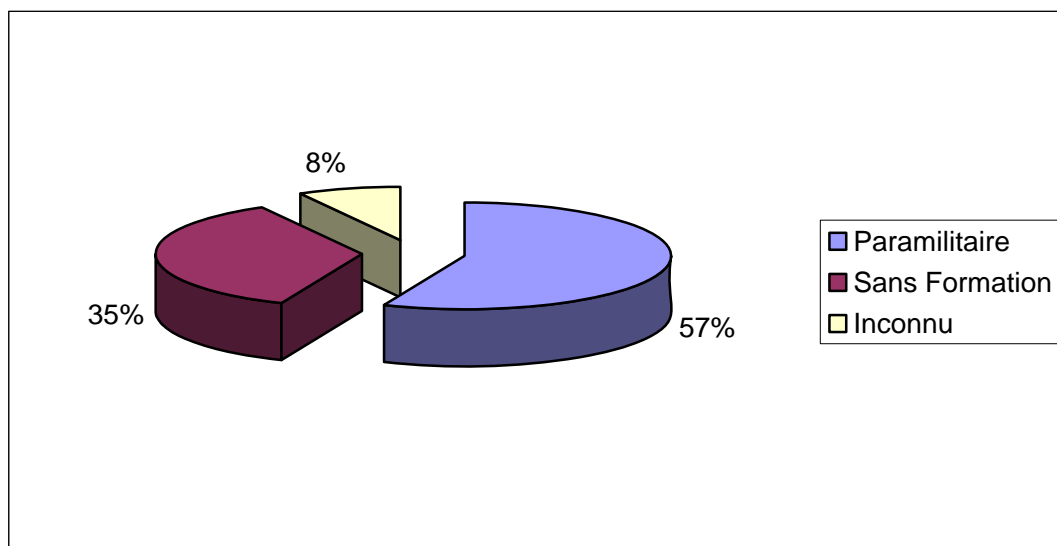
Garoua/Ecole de Faune : ayant suivi les cours à l'école de faune de Garoua (Cameroun) ou Mweka (Tanzanie)

SF/Sans formation : ne sachant ni lire, ni écrire

### Formation professionnelle :

Figure 5 indique que 57 % du personnel de surveillance a reçu une formation paramilitaire tandis que 35 % n'en a pas eue. Pour le 7 % restant, il n'a pas été possible d'avoir des informations sur leur formation paramilitaire.

**Figure 5 :** Répartition du personnel PNS suivant la formation professionnelle



De ces 57 %, près de la moitié soit 43% a été formée avant 1985 et 57% a subi une formation et une mise au pas des notions et techniques militaires très récemment à Boende, grâce à un appui financier de la Société Zoologique de Milwaukee (ZSM).

### Formation dans la saisie des infractions relatives à la Conservation de la Nature :

Quant en la formation d'Officier de Police Judiciaire (OPJ)<sup>2</sup>, aucun agent n'a bénéficié d'une formation classique y relative. De part leur fonction, les Conservateurs du parc sont d'office des officiers de police judiciaire à compétence restreinte en matière de conservation de la nature, chasse et pêche dans les limites d'aires protégées et de leurs zones tampons. C'est en vertu de ces prérogatives qu'ils exercent automatiquement la fonction d'OPJ (Ord 78-190 du 5 Mai 1978). Cependant, force est de constater que certains n'ont pas la maîtrise de la loi, faute de n'avoir pas subi une formation appropriée.

**Une bonne gestion d'une AP n'est pas seulement une question des moyens mais aussi faudra-t-il que ces moyens soient mis entre les mains d'un personnel qualifié et compétent (IZCN,1979).**

Avec seulement 1% d'universitaires, le PNS est loin de relever les défis liés à l'absence des personnes qualifiées capables de rapprocher la gestion du parc à la vision de mode et méthodes de conservation actuelle.

<sup>2</sup> *Officier de Police Judiciaire (OPJ)*: Un agent formé dans l'interprétation de la loi et assermenté devant le Ministère Public de son ressort pour être habilité à instruire une action judiciaire devant les infractions relatives à la loi. Dans le cas de l'ICCN, c'est l'OPJ qui est légalement habilité à verbaliser toute personne ayant commis une infraction sur la conservation de la nature. Sa compétence matérielle est limitée à cette loi seulement et sa compétence territoriale s'étend sur un rayon de 50km.

Il est donc important de former les Conservateurs du parc afin de leur permettre de comprendre les nouvelles approches de conservation que tous les partenaires s'évertuent à implanter sur le terrain en vue d'améliorer la gestion du parc. Ces personnes doivent aussi avoir une capacité de concevoir pour permettre une planification devant intégrer les différents programmes ou projets qui interviennent sur le terrain. Etant donné la carence de telle capacité sur le terrain, la tâche de mise en place de certaines approches devient de plus en plus difficile.

#### 4.2.5.2 *Efforts entrepris*

En ce qui concerne la formation professionnelle, les gardes et conservateurs (58 personnes au total) ont pu bénéficier en l'an 2004 d'une formation paramilitaire à Boende grâce à un financement des la Société Zoologique de Milwaukee. La formation était accélérée avec l'objectif de permettre à l'agent d'améliorer, approfondir et adapter ses anciennes connaissances. il faut noter que pour beaucoup de ces agents cette formation était la première pour les autres leurs dernières formations date d'avant 1985 !!. Même pour ceux qui ont subi la formation paramilitaire à Boende, certains modules liés aux concepts de conservation et de la législation sur la conservation de la nature n'ont pas été enseignés.

A ce jour, au moins 4 personnes de ces éléments formés à Boende ne sont plus opérationnelles au PNS.

Avec le programme du site du Patrimoine Mondial, l'UNESCO a permis d'offrir une visite de formation à un Chef de site du PNS au Sénégal.

L'UNESCO/UNF a aussi formé deux officiers du PNS dans les techniques de la lutte anti-braconnage en Afrique du Sud. Bien qu'ayant acquis des capacités appréciables dans ce domaine, le manque de rationalité dans l'utilisation de ces deux personnes n'a pas permis au PNS de tirer réellement profit de cette formation.

#### 4.2.5.3 *Solutions proposées*

##### **RECOMMANDATIONS : COURT TERME**

*Recruter de nouvelles unités sur base des critères pragmatiques en privilégiant les compétences non encore bien représentées dans le personnel de PNS*

*Organiser une formation paramilitaire des gardes commis à la surveillance, assurer des formations et/ou recyclages des gardes en matière de lutte anti-braconnage, d'application de la loi et de résolution des conflits*

*Organiser la formation des Officiers et Agents de Police judiciaire pour permettre de juger efficacement les infractions en matière de la loi*

*Améliorer souvent la compétence des Chefs de station dans la gestion administrative des agents, dans la planification et suivi de leurs activités sur le terrain, dans la communication et la résolution des conflits*

*Organiser régulièrement des séminaires, stages de formation, ou les séances informelles de travail (e.g. sur place ensemble avec le Conseiller du Parc) pour les chefs de station pour mettre à jour leur connaissance en matière de la conservation de la biodiversité et la gestion rationnelle des ressources naturelles, et favoriser l'échange d'information entre eux*

*Planifier et organiser la formation des cadres de relève dans la surveillance et la gestion*

*S'assurer que quand un personnel bénéficie d'une formation (e.g. 2 gardes envoyés en Afrique du Sud) que les résultats sont diffusés par la formation in situ, l'incorporation de connaissance dans les activités de terrain, ou dans d'autres activités liées à la bonne gestion du parc*

### RECOMMANDATIONS : LONG TERME

*Favoriser les visites d'échanges d'expérience avec d'autres sites similaires ou des voyages d'études de courte durée pour les chefs de station ou autre personnel de commandement. Ces agents doivent être sélectionnés suivant leur probité, motivation et une performance éprouvée*

*Planifier le recyclage régulier des conservateurs et des gardes*

#### 4.2.6 Aptitudes spécifiques

##### 4.2.6.1 *Etat de lieu*

**Tableau 5** : Répartition du personnel effectif du PNS suivant différentes aptitudes.

Qualification	Anga	Mundja	Monkoto	Mondjoku	Watsikengo	Yokelelu	Total
Conducteur HB	0	0	3	1	1	1	<b>6</b>
Conducteur Moto (gardes)	2	0	1	1	1	0	<b>5</b>
Conducteur Moto (Conservateurs)	1	0	0	0	0	0	<b>1</b>
Conducteur véhicule	1	0	1	1	0	0	<b>3</b>
Menuisier	2	1	0	0	0	0	<b>3</b>
Maçon	0	2	1	4	2	0	<b>9</b>
Opérateur radio	0	0	0	1	0	1	<b>2</b>
Formation LEM	0	1	2	0	0	0	<b>3</b>
Formation en Bio-monit. (collecte données et GPS)	2	1	1	0	2	0	<b>6</b>
Dactylographe	1	1	0	1	0	1	<b>4</b>

Le tableau ci-dessus indique les qualifications existantes au sein des gardes effectifs du PNS. Très peu des capacités existent dans les domaines de collecte d'information (bio-monitoring), de la formation dans la lutte anti-braconnage proprement dite, dans l'utilisation des outils de communication indispensables à la gestion comme la phonie, dans la dactylographie et la mécanique. A titre indicatif, deux opérateurs radio seulement ont subi une formation formelle sur la manipulation et le maintien des équipements radio. Ceci constitue une lacune importante lorsqu'on sait que le parc est situé très loin des milieux où on peut facilement recourir à un technicien en cas de panne.

##### 4.2.6.2 *Efforts entrepris*

Le programme UNESCO/UNF a initié la formation des gardes dans la collecte des données de suivi d'effort d'application de la loi (LEM – Law Enforcement Monitoring). Le manque

des moyens et des personnes commises spécifiquement à cette tâche à la Salonga qui devait accompagner ce processus n'a pas permis d'étendre cette formation à d'autres éléments. Le programme MIKE-CITES a aussi emboîté le pas avec la désignation des deux Officiers de site pour la Salonga. Les équipements nécessaires (GPS, Ordinateur) ont même été livrés au site. Cependant, le faible niveau organisationnel et le manque de volonté et des moyens adéquats n'ont pas facilité la dissémination des ce type de formation. Très peu de secrétaires des patrouilles avec connaissance de la prise des notes comme exigée par le programme MIKE-CITES existent au PNS.

D'autres formations en collecte de données pour le bio-monitoring se font de manière ponctuelle à travers les programmes des inventaires. C'est le cas avec quelques gardes de Watsikengo par le programme ZSM ou ceux de Monkoto par WCS.

#### 4.2.6.3 Solutions proposées :

##### **RECOMMANDATIONS : COURT TERME**

*Former les gardes dans les aptitudes à collecter les informations nécessaires aux gestionnaires pour planifier, évaluer et orienter les activités de la surveillance du parc*

*Former les opérateurs radio, conducteurs des hors-bord et moto*

*Appuyer le recrutement et le paiement du personnel d'appoint (travailleurs ordinaires et qualifiés pour chaque station)*

*Encourager les échanges et/ou permutation de gardes entre stations et entre parcs*

#### 4.2.7 Problèmes sociaux

##### 4.2.7.1 *Etat de lieu*

##### Rémunération :

Seuls les 158 agents effectifs permanents du PNS sont rémunérés par l'ICCN. Outre cette rémunération venant du Trésor publique, ces agents reçoivent une prime de performance allouée à travers le programme UNESCO/UNF. Les 32 agents sous régime de contrat à durée déterminée n'ont pas de salaires payés par l'ICCN mais, reçoivent une prime allouée par le programme UNESCO/UNF et ZSM. Les 'préposés gardes' n'ont ni salaire ni prime. Ils travailleraient à titre bénévole.

Le garde effectif perçoit environs 40 dollars américains par mois constitués de \$10USD comme salaire et de \$30USD au titre de prime. Cependant, le paiement de cette rétribution est de plus irrégulier. Le personnel accuse parfois jusqu'à plus d'une année de retard de paiement de prime. La situation s'est nettement améliorée en ce qui concerne la paie de salaire. Ce salaire venait de connaître une augmentation sensible passant d'environ \$1USD à \$10USD. Cependant, en rapport avec le coût de la vie, il reste dérisoire et risque de décroître très rapidement avec la fluctuation chronique de la monnaie locale.

Du fait de l'irrégularité dans le paiement de salaire et primes, les gardes sont obligés d'abandonner leurs activités principales de surveillance pour se procurer de quoi vivre. Ceci entraîne une baisse de rendement et une perte de motivation. Cette situation l'expose aussi à la corruption et à la complicité dans le braconnage.

#### Soins médicaux :

Actuellement, aucune station n'a un infirmier pour soigner les agents du parc en cas de maladie. De ce fait, les médicaments de première nécessité sont fournis aux gardes pour le temps qu'ils sont en patrouille.

Hormis le personnel de la station, celui des PPs doit souvent parcourir de longues distances pour avoir accès aux soins médicaux. Autrement, il doit se livrer au traitement douteux des commerçants ambulants ou, se confier à la médecine traditionnelle. Par manque de moyens financiers, le personnel est parfois même incapable de se faire soigner.

Il est donc impérieux que l'employeur organise les soins du personnel et de leur famille, surtout que la plupart vit dans des milieux assez reculés éloignés des centres de santé.

#### 4.2.7.2 *Efforts entrepris*

##### Rémunération :

Le paiement d'une prime de performance allouée par le programme UNF était destiné à compenser le faible niveau de rémunération des gardes. Cependant, l'application de cette prime n'a pas suivi les exigences de performance à laquelle elle devrait être associée. De ce fait, l'émulation qu'elle était sensé créer dans la stimulation de la motivation des agents de surveillance à s'adonner plus au travail n'a pas été de mise. En effet, tous les gardes reçoivent le même montant chaque mois, qu'il soit en patrouille ou pas, qu'il attrape un braconnier ou pas !

A ce jour, la période couverte par la prime UNF a depuis longtemps expirée. Cependant, vu le début tardif de paiement de cette prime au niveau de la Salonga et la lourdeur qui accompagne le décaissement de cette prime auprès de l'UNESCO, le personnel accuse environ une année de retard de paiement qui est attendu au niveau de la Salonga.

##### Soins Médicaux :

Une partie de la prime mensuelle de UNESCO/UNF était accordée aux gardes à titre de contribution aux soins de santé. En outre, l'ICCN/DG avait déjà instruit chaque station de prendre en charge les soins des agents affectés à son secteur à partir de ses frais de fonctionnement constitué de 50% de frais de rétrocession accordé à chaque station sur les recettes réalisées. Cependant, les difficultés actuelles dans la réalisation des recettes ne permettent pas aux stations de subvenir correctement aux soins des agents sur le terrain

#### 4.2.7.3 *Solutions proposées*

##### Rémunération :

#### **RECOMMANDATIONS : COURT TERME**

*Que l'ICCN prenne en charge ses responsabilités en payant un salaire conséquent et régulier au personnel du Parc*

*Avec l'appui du WWF (et dans le cadre de financement UE, il est prévu que le WWF prenne la relève d'UNESCO mais sur base cette fois-ci des critères de performance que l'ICCN devra rapidement définir.*

*Que les barèmes des primes soient standardisés selon la classe de personnel*

*Que même si plusieurs partenaires se partagent la responsabilité des paiements, que ceux-ci soient basés sur le même barème*

## RECOMMANDATIONS : COURT TERME

*Restaurer là où cela a existé, le bâtiment de dispensaire pour le personnel au niveau de stations très éloignées de centre de santé rurale.*

*Que l'ICCN réorganise le mécanisme financier permettant un suivi des recettes produites et des dépenses relatives à la charge sociale légale de l'employeur (santé)*

*Appuyer les stations ou PPs en encourageant les activités des ONGs à caractère sanitaire dans les milieux ruraux périphériques à ces stations ou PPs.*

*L'organisation des soins médicaux des agents incombant à l'employeur, nous exhortons les stations du PNS à s'organiser de manière à prendre progressivement la charge des soins des agents pendant que le poids du coût de la ration des patrouilles est progressivement allégé par les partenaires CoCoSi*

### 4.3 INFRASTRUCTURE

#### 4.3.1 Bâtiment administratifs

##### 4.3.1.1 *Etat de lieu*

**Tableau 6:** Répartition des infrastructures administratives au PNS

	Anga	Mundja	Monkoto	Mondjoku	Watsikengo	Yokelelu	Total
Bâtiment de bureau	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(2)</sup>	1 <sup>(1)</sup>	0	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	5
Corps de gardes	1	1	1	1	0	1	5
Cachot	0	0	0	0	0	0	0
Magasin	1 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(2)</sup>	1 <sup>(2)</sup>	0	1 <sup>(3)</sup>	0	4

<sup>(1)</sup> Bâtiment en dur (bloc ciment ou brique cuite)

<sup>(2)</sup> Bâtiment brique adobe

<sup>(3)</sup> Bâtiment en pisé

A l'exception de la station de Mondjoku, toutes les autres stations du PNS possèdent un bureau administratif. De toutes ces Stations, seul le bureau de Monkoto, bien qu'exigu, se trouve dans un bâtiment en dur. Celui de Mundja se trouve dans un bâtiment en semi-durable avec brique adobe avec un parquet non cimenté et toiture en chaume.. En dépit de sa caractéristique enviable par rapport aux autres stations, le bâtiment du bureau de Monkoto ne lui appartient pas. Légué par la défunte Coopérative de Pêche de Bongonda en échange d'un non moins controversé protocole d'accord, ce bâtiment tend vers sa ruine. Les fissures au mur observées à partir du bureau du conservateur témoignent de son état de délabrement déjà assez avancé.

A l'exception du bureau de Monkoto, nos enquêtes indiquent que 3 stations (Anga, Watsikengo et Yokelelu) ont des bureaux construits en pisés. Tous ces bureaux nécessitent un renouvellement d'autant plus qu'ils sont tous dans un piètre état.

Les corps de gardes existant dans le PNS sont tous construits en pisé et sous forme de paillote, à l'exception de celui de la station de Monkoto.

Quant au cachot, aucune station ne possède une structure appropriée pour la détention des braconniers pendant les instructions judiciaires avant leur transfert au parquet, souvent très éloigné du parc, au chef-lieu de districts (Boende pour le bloc nord, Oshwe et Ilebo pour le bloc sud).

Les magasins pour entreposage des matériels des patrouilles existent dans 4 des 6 stations de la Salonga.

Il est à noter que l'ensemble de ces bâtiments se trouve dans un état de délabrement très avancé. Parce que dans la majorité de stations les bâtiments administratifs sont presque tous construits en pisé, leur maintien mobilise beaucoup plus d'énergie de la station pour le renouvellement régulier des matériaux entrant dans sa construction.

Ainsi, bien qu'existants dans certaines stations, les magasins construits en pisés n'offrent aucune sécurité pour les biens entreposés à l'intérieur. Ceci ramène encore les conservateurs à garder tous les équipements de la station chez eux à la maison, au risque de les confondre avec leurs propres biens. Aussi, les conditions de leur maintien ne sont toujours pas appropriées dans cette forme d'entreposage de secours. Les corps de gardes souvent en chaume ne sont pas mieux que les autres..

Les constructions de stations du PNS doivent s'inspirer des exemples des autres stations de l'ICCN comme celle du Parc National de l'Upemba dont les bâtiments bien conçus et construits, existent depuis plus de 50 ans !

#### *4.3.1.2 Efforts entrepris*

Très peu ou rien n'a été fait en matière de construction des bâtiments administratifs dans le Parc National de la Salonga.

#### *4.3.1.3 Solutions proposées*

De ce qui précède, nous pouvons conclure que certaines actions prioritaires doivent être menées; il s'agit entre autre de :

### **RECOMMANDATIONS : COURT TERME**

*Une fois fixé sur les emplacements des stations existantes ou à créer (résultat et adoption de « l'analyse spatiale »):*

*Entreprendre des démarches relatives à l'obtention des titres des propriétés par l'ICCN des terrains occupés actuellement ou jugés favorables à l'implantation des ses bâtiments dans les futurs autour du PNS*

*Solliciter l'appui d'un architecte (UE) pour la conception et le développement des plans de ces nouvelles constructions*

*Aménager des magasins pour le stockage des matériels (y compris les armes et les munitions) et des vivres*

*Entreprendre une étude de faisabilité pour la production des briques adobe cuites ou stabilisées (mélange argile et ciment) qui peuvent être utilisées dans l'élévation des murs des nouveaux bâtiments à construire. L'incidence d'un tel marché sur la création d'emplois peut avoir un effet catalytique dans l'amélioration de relations population locale-Parc*



## RECOMMANDATIONS : LONG TERME

*Etendre à long terme les bâtiments en dur au niveau des postes des patrouilles permanents et/ou des sous-stations*

### 4.3.2 Bâtiments d'entreposage

#### 4.3.2.1 *Etat de lieu*

**Tableau 7:** Répartition Bâtiments d'entreposage au PNS.

	Anga	Mundja	Monkoto	Mondjoku	Watsikengo	Yokelelu	Total
Dépôt carburant	0	0	0	0	0	0	0
Total							0

<sup>(1)</sup>Maison en dur (bloc ciment ou brique cuite)

<sup>(2)</sup>Maison brique adobe

<sup>(3)</sup>Maison en pisé

Dans toutes les stations, il n'existe aucune construction pour entreposage de carburant. Un lieu de stockage rudimentaire existe à Etate pour garder le carburant fourni à la Station de Watsikengo. Par contre, la Station de Mondjoku garde son carburant à même derrière l'habitation du conservateur. Etant donné le caractère inflammable du carburant, ce mode d'entreposage entraîne souvent beaucoup de risques. Ce fut le cas à Etate où des pertes importantes avaient été occasionnées lorsqu'un des fûts de carburant stocké dans un hangar habitable a pris feu.

#### 4.3.2.2 *Efforts entrepris*

ZSM a essayé de monter un abri loin des habitations à Etate pour stocker le carburant. Actuellement, vu le fait que la mobilité des équipes de lutte anti-braconnage exigera aussi une consommation importante de carburant, le programme WWF-Salonga a initié la construction des hangars pour stockage de carburant a certains points de déploiement des équipes.

#### 4.3.2.3 *Solutions proposées*

Etant donné la nécessité d'accroître les mouvements des gardes et les opérations de la lutte anti-braconnage, la construction des dépôts appropriés pour le stockage de carburant s'avère impérieuse. Il serait donc important d'inclure le dépôt dans le plan de construction des stations. En attendant, il conviendrait de considérer les actions immédiates suivantes :

## RECOMMANDATIONS : COURT TERME

*Eriger des hangars pour stockage de carburant dans certains endroits identifiés comme points de départ pour les déploiements des équipes des patrouilles. Etant donné le caractère inflammable de ce produit et les conditions délicates de leur conservation, ces endroits doivent être éloignés des environs immédiats des habitations des membres des familles du personnel.*

## RECOMMANDATIONS : LONG TERME

*Construire des bâtiments appropriés pour le carburant. Un garage serait idéal dans certaines stations considérées comme point de ravitaillement et de maintenance des matériels roulants.*

### 4.3.3 Bâtiments d'habitation et de passage

#### 4.3.3.1 Etat de lieu

**Tableau 8:** Répartition maisons d'habitation et de passage au PNS

	Anga	Mundja	Monkoto	Mondjoku	Watsikengo	Yokelelu	Total
Maison d'habitation cadres	4 <sup>(1)</sup>	1 <sup>(2)</sup>	1 <sup>(1)</sup>	2 <sup>(3)</sup>	2 <sup>(3)</sup>	1 <sup>(3)</sup>	11
Maison gardes à la Station	8 <sup>(3)</sup>	2 <sup>(3)</sup>	3 <sup>(2)</sup>	10 <sup>(3)</sup>	6 <sup>(3)</sup>	8 <sup>(3)</sup>	37
Maisons gardes aux PPs	14 <sup>(3)</sup>	0	16 <sup>(3)</sup>	8 <sup>(3)</sup>	18 <sup>(3)</sup>	15 <sup>(3)</sup>	71 <sup>(3)</sup>
Maison de passage	3 <sup>(3)</sup>	0	0	0	0	0	3 <sup>(3)</sup>

<sup>(1)</sup>Maison en dur (bloc ciment ou brique cuite)

<sup>(2)</sup>Maison brique adobe

<sup>(3)</sup> Maison en pisé

Nos résultats indiquent qu'au niveau de stations, 49% des gardes affectés à la station bénéficient de logement de l'employeur tandis qu'au niveau des postes des patrouilles, le pourcentage des gardes logés s'élève à 94% du total des gardes affectés aux PPs. Combinant les stations aux postes de patrouilles, nos résultats révèlent que sur 190 agents que composent le PNS, 63% est logé tandis que le 37% restant ne bénéficie pas d'un logement de l'ICCN.

La station de Mondjoku est celle qui héberge le plus de son personnel à la station (80%).

La carence d'habitation des gardes est plus prononcée à Monkoto et Mundja où, à l'exception du chef de station et une poignée des gardes, tout le reste du personnel habite les villages.

Les maisons de passage sont quasi-inexistantes. Seuls deux vieux rondavels existent à la station de Anga pour permettre de loger les rares visiteurs qui arrivent ou passent par Anga pour continuer vers les Iyaelima (Annexe 5). C'est aussi dans la même station qu'existe une case de passage au PP Iyamba, un point obligatoire de repos entre le dernier PP des Iyaelima séparé de la station par 35 kms de marche en forêt. Cette case permet de se reposer avant la longue traversée d'environ 35 kms de forêt lorsqu'on vient ou on se dirige vers la station de Anga. Toutes ces infrastructures sont en pisé et nécessitent un renouvellement régulier pour leur maintien. Outre ces trois cases de passage au PNS, chaque station du PNS détient deux grosses tentes offertes par Unesco et capables d'accueillir quelques visiteurs.

L'état de délabrement avancé des infrastructures de base des gardes a été décrit en ce terme par un garde lors de nos enquêtes : *''Nos habitations sont dérisoires, nos bureaux vétustes et tout cela n'inspire ni respect ni dignité aux yeux des villageois qui habitent près de nous''* (Garde Wanya de Watsikengo).

Etant donné leur mode de construction en pisé et le manque de ressources pour un entretien permanent, la majorité des maisons habitées par les gardes et les conservateurs aux PPs et stations sont dans un état déplorable. L'idéal est d'offrir aux gardes et leur famille des habitations décentes dans un environnement sain pour leur permettre de vivre dans des conditions de servir efficacement le Parc. L'existence de certaines stations et l'acquisition

définitive de certains terrains offrent la possibilité d'ériger des bâtiments décentes et durables pour les gardes.

#### 4.3.3.2 *Efforts entrepris*

Avec un peu d'imagination, les matériaux locaux peuvent aussi être utilisés pour réorganiser et améliorer les habitations actuelles. La station de Mondjoku en est une preuve avec l'uniformisation de modèle de construction des maisons de gardes à la station et l'application du crépissage aux murs avec de la terre sur toutes les maisons.

Malheureusement, toutes ces maisons sont en pisé et leurs jolies apparences ne peuvent être maintenues qu'au détriment de temps et énergie que les gardes devraient investir dans les patrouilles.

#### 4.3.3.3 *Solutions proposées*

En attendant les recommandations d'analyse sur le placement des PPs et Stations, les actions immédiates suivantes peuvent être suggérées :

#### **RECOMMANDATIONS : COURT TERME**

*Encourager et appuyer les chefs de Station à échanger leur expérience en matière de maintien des bâtiments. La station de Mondjoku a déjà fait preuve d'imagination et cette expérience peut être appliquée dans d'autres stations*

#### **RECOMMANDATIONS : LONG TERME**

*Doter les gardes de maisons décentes et en durs pouvant leur laisser assez de temps pour s'occuper sérieusement des patrouilles au lieu de le gaspiller dans les travaux de construction.*

## **4.4 EQUIPEMENT**

### 4.4.1 Matériels de Communication

#### 4.4.1.1 *Etat de lieu*

**Tableau 9** : Répartition des matériels de communication au PNS

	Anga	Mundja	Monkoto	Mondjoku	Watsikengo	Yokelelu	Total
<b>Radiophonie</b>	1	1	1	1	1	1	6
<b>Motorola talkie-walkie</b>	6	0	0	0	0	0	6

Toutes les 6 stations de la Salonga détiennent chacune une phonie pour assurer la communication entre elles. Certaines peuvent même communiquer avec la direction générale de l'ICCN à Kinshasa. La station de Anga est la seule à posséder des unités Motorola talkie-walkie qui, malheureusement, ne fonctionnent plus et ne sembleraient pas appropriés pour les longues distances associées avec les patrouilles. Aussi, depuis leur livraison, ces équipements n'avaient qu'un rayonnement très limité par manque de répéteur.

#### 4.4.1.2 *Efforts entrepris*

Le programme UNF/Unesco venait très récemment de fournir depuis l'année 2004 cinq radiophonies pour les stations de Yokelelu, Watsikengo, Anga, Mundja et Mondjoku. Avant cela, la station de Monkoto avait déjà bénéficié d'une radiophonie dans le cadre d'appui pendant les inventaires MIKE-CITES. En dehors de ses infrastructures propres à l'ICCN, certains partenaires sur le terrain détiennent leur propre radiophonie à laquelle l'ICCN peut faire recours en cas de nécessité. Il s'agit de WCS avec une radiophonie à Monkoto et Max Planck Institute avec une radiophonie à Lui-Kotal. Très bientôt, ZSM et WWF vont aussi installer deux unités de radiophonie à la Salonga.

#### 4.4.1.3 *Solutions proposées*

L'amélioration des activités de surveillance et de gestion du PNS exigera une grande mobilité des unités de surveillance et administratives. Ceci exige un certain niveau de coordination et de suivi des activités sur des régions souvent assez éloignées. La communication sera alors un élément essentiel dans la coordination de ces activités. On peut donc envisager de :

#### **RECOMMANDATIONS : COURTE TERME**

*Mettre en place le système rigoureux de suivi d'utilisation et de maintenance des matériels et équipements existant ou à distribuer aux stations*

*Equiper les stations principales des phonies avec option de communication par courrier électronique (e-mails) pour faciliter une communication rapide entre les stations et la direction générale, et aussi les stations et différents partenaires*

*Appuyer une étude des différents moyens pour l'amélioration et l'augmentation de rayon de communication (phonies mobiles pour les équipes mobiles d'intervention rapide, installation des répéteurs, ...) avec PNUD et les autres partenaires PNS*

#### **RECOMMANDATIONS : LONG TERME**

*Etablir progressivement une communication Internet au PNS. L'idéal serait d'avoir deux unités dont une installée dans chaque bloc du parc ;*

*Doter les PP et sous-station (à créer) prioritaire d'une phonie.*

#### 4.4.2 Equipement de transport

##### 4.4.2.1 *Etat de lieu*

La plus importante voie d'accès à une grande partie du parc est constituée par un important réseau de cours d'eau qui arrosent le PNS. Des rivières importantes comme la Luilaka, la Salonga et la Lomela peuvent être naviguées tout au long de l'année alors que la Yenge, la Luile, la Lokolo, la Lokoro et à moindre mesure la Losoy, sont navigables en entier seulement sur une partie de l'année. Leurs biefs supérieurs deviennent difficilement accessibles pendant la période des basses eaux.

Le PNS est entouré de 5 pistes d'atterrissage dans sa périphérie immédiate. Trois d'entre elles sont actuellement opérationnelles. Il s'agit des pistes d'atterrissage de Monkoto, Ipopé (Station de Mundja) et de Anga. A la Station de Yokelelu, la piste de Bokela ainsi que celle

de Lomela exigent encore une remise en état comme. La piste de Monkoto appartient au Territoire pendant que celle de Ipopé et Bokela appartiennent aux missionnaires protestants et catholiques respectivement. Quant à celle de Lomela, elle appartient à une société agricole privée.

En plus de ces pistes périphériques, il existe une piste d'atterrissage en plein parc, à Bosandja, dans le secteur sud du parc sur un îlot de savane. Cet îlot serait l'unique habitat savanicole ceinturée par la forêt qui domine cette partie du parc. Sa remise en état (piste entièrement herbeuse) faciliterait la surveillance en ravitaillant les gardes enclavés sur l'axe forestier Mundja-Anga. Mais ceci ne peut être examiné qu'après maîtrise des conditions sécuritaires (les braconniers à mains armés).

Il existe aussi quelques axes routiers autour de certaines stations. Dans le secteur sous contrôle de la Station de Monkoto, il y a un réseau routier important dans sa périphérie. Il existe plusieurs axes notamment Monkoto-Boangi-Elome (143km), Monkoto-Bokele-Wafanya (49km) ; Wafanya-Boleko (61km). Ces axes sont fréquentables par vélos et motos. Les véhicules peuvent être utilisés seulement pour certaines sections de ces routes après un aménagement (ponts, drainage, cantonnement manuel). Il est suivi de secteur sous le contrôle de la station de Yokelelu. Les conditions du voyage dans tous ces axes routiers sont très pauvres dues surtout au manque d'entretien.

Les matériels roulant motorisés (tableau 10) actuels du PNS est composé de quatre moteurs hors-bord dont deux seulement sont opérationnels (à Watsikengo et à Mondjoku) pour la surveillance.

**Tableau 10** : Répartition des matériels de transport au PNS

	Anga	Mundja	Monkoto	Mondjoku	Watsikengo	Yokelelu	Total
Pirogues	1	0	6	3	3	2	15
Moteurs Hors-bord	0	0	2	1	1	0	4
Vélos	0	4	2	2	2	1	11
Motos	0	0	0	0	0	0	0
Pistes d'atterrissage	2	1	1	0	0	2	6

Sur 15 pirogues du parc, 5 peuvent utiliser un moteur hors-bord. Le reste n'est constitué que des pirogues de 2 ou 5 places, juste utiles pour les payeurs.

Aucune moto ou véhicule n'existe actuellement au PNS. Seule une dizaine de vélos existent pour toutes les six stations. Cependant, leur état de fonctionnement est aussi lamentable dû surtout au manque des pièces de rechange chaque fois qu'un vélo est immobilisé.

#### 4.4.2.2 *Efforts entrepris*

La Société Zoologique de Milwaukee a déjà entrepris un effort appréciable de dotation des stations de Watsikengo et de Mondjoku de trois grosses pirogues pouvant supporter un moteur hors-bord. Il s'agit de deux pirogues à Watsikengo et une à Mondjoku. Une pirogue aussi vient d'être remise pour le compte de ZSM pour le PP Ikali, à la Station de Monkoto.

En attendant l'acquisition très prochaine des moteurs hors-bord, le programme WWF vient d'acheter six pirogues disponibles pour la lutte anti-braconnage au PNS. Ceci vient s'ajouter à l'effort déjà entrepris par le programme des inventaires MIKE-CITES qui a déjà doté la station de Monkoto de deux grosses pirogues.

D'autre part, les partenaires de CARPE au PNS ont pris le relais au programme des Inventaires MIKE-CITES pour l'entretien de la piste d'atterrissage de Monkoto en 2004. Plus récemment, en 2005, WCS a établi un contrat avec une ONG local qui est responsable de l'entretien de la piste à Monkoto. Au secteur sud, MPI intervient dans la facilitation de la maintenance de la piste de Ipopé (Station Mundja) et LWRP à Anga.

#### 4.4.2.3 Solutions proposées

Avec un réseau hydrographique important de plus de 1300km des voies navigables autour du parc et de longues distances à parcourir pour rejoindre les grands centres comme Mbandaka (environ 515 km de Monkoto) ou Boende, les matériels roulant actuels du PNS composés seulement de 4 pirogues motorisées sont de loin insignifiants. Lorsqu'on sait que vers 1979, le PNS avait déjà 4 véhicules dont 3 à Monkoto, on peut se demander si les routes ne peuvent jamais être de nouveau remises en état pour faciliter la circulation du personnel de surveillance. Il y a lieu d'entreprendre ce type des travaux avec précaution en envisageant un mode de cantonnement manuel avec participation et responsabilisation des communautés locales à travers leurs autorités coutumières.

#### **RECOMMANDATIONS : COURT TERME**

*Former les conservateurs en conduite des motos et/ou recruter certains gardes avec cette capacité et le former dans la conduite des motos aussi bien que des pirogues motorisées avant toute livraison des matériels*

*Doter les chefs de station des motos pour une grande mobilité de supervision des activités sur le terrain*

*Pourvoir chaque station riveraine et les postes des patrouilles importantes d'une pirogue motorisée pour la surveillance*

*Equiper des moteurs hors-bord les deux pirogues des unités d'intervention rapide et certains points importants qui seront identifiés à travers l'analyse spatiale de placement des stations et PPs*

#### **RECOMMANDATIONS : LONG TERME**

*Réparer certains ponts sur certains axes routiers importants pour le LAB dans la périphérie du parc*

*Conclure des protocoles de collaboration avec les autorités coutumières locales pour réparation des axes routiers en échange de leur participation dans la lutte anti-braconnage*

*Etudier la possibilité de dotation du PNS d'un petit porteur. Il ne serait pas utopique de penser déjà à la perspective d'équiper le PNS d'un avion petit porteur. Ceci faciliterait le transport entre les différentes stations, réduirait les temps mis pour les déplacements entre les stations et contribuerait dans la surveillance des clairières comme le Botoka Ndjoku où se concentre souvent la faune*

#### 4.4.3 Besoins en Carburant et Lubrifiant

##### 4.4.3.1 *Etat de lieu*

Etant donné que les voies d'accès du parc sont dominées par les cours d'eaux, il est certain que la surveillance à la Salonga fera intervenir des quantités énormes de carburant. De ce fait, la consommation en carburant et lubrifiant sera un facteur essentiel dans la planification pour la mobilité des équipes de patrouille sur le terrain.

Par exemple, pendant cette étude, 3 de 4 stations du bloc Nord (Monkoto, Watsikengo et Yokelelu) ont été visitées par pirogue, équivalent à une consommation de 4200 litres (la consommation moyenne est d'environ 1 litre par kilomètre) de carburant et 168 litres de lubrifiant pour le même trajet. Donc il faut considérer une consommation annuelle allant même jusqu'au double pour chacune de trois stations précitées, en excluant le coût pour le transport de carburant de grands centres comme Mbandaka aux points de livraison dans le Parc.

##### 4.4.3.2 *Efforts entrepris*

La Société Zoologique de Milwaukee approvisionne en carburant pour le fonctionnement des pirogues motorisées des stations de Watsikengo et Mondjoku. Le programme WWF a aussi emboîté le pas en complétant l'effort de ZSM dans ces deux stations et étendant cette fourniture du carburant à la station de Monkoto. En attendant la livraison des moteurs hors-bord, il est prévu d'étendre cette livraison à d'autres stations du PNS.

##### 4.4.3.3 *Solutions proposées*

Quelques actions ci-après peuvent être envisagées :

#### **RECOMMANDATIONS : COURT TERME**

*Assurer un approvisionnement régulier des stations et PPs en carburant pour faciliter la mobilité des équipes sur le terrain. Ceci suivra immédiatement la construction de dépôt de carburant*

*Etablir un mécanisme simple mais efficace de suivi de l'utilisation de carburant. Un carburant ne peut être livré qu'au vu de la justification judicieuse du premier retrait et les courses de patrouilles sont à privilégier par rapport à tout autre déplacement de services;*

*Former un chargé de la logistique dans chaque station ou points importants de stockage de carburant et de ration des patrouilles*

*Coordonner l'utilisation des matériels destinés à la lutte anti-braconnage sous une seule responsabilité (Officier ICCN chargé de LAB) sur supervision du Conseiller du parc*

*Rendre régulièrement compte de résultats de l'utilisation des ces matériels dans la lutte anti-braconnage*

#### **RECOMMANDATIONS : LONG TERME**

*Explorer certaines options alternatives d'utilisations d'énergie solaires pour faire face en cas de rupture de stock ou perturbation sur le marché pétrolier*

*Acheter 1-2 baleinière (ou autre moyen de transport rapide) capable de transporter de grandes quantités de carburant et d'autres matériels/équipements*

#### 4.4.4 Matériels d'ordonnancement et équipement des patrouilles

##### 4.4.4.1 *Etat de lieu*

**Tableau 11** : Répartition des matériels d'ordonnancement et équipement des patrouilles au PNS

	Anga	Mundja	Monkoto	Mondjoku	Watsikengo	Yokelelu	Total
Armes	14	4	18	11	17	14	<b>78</b>
Munitions	81	137	1000	780	206	131	<b>2335</b>
Tentes	16	1	3	2	5	2	<b>28</b>
Sacs a dos	20	2	2	1	11	3	<b>39</b>
Boussoles	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Imperméable	0	0	2	1	1	0	<b>4</b>
Matelas de patrouille	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Tenue	41	15	23	18	21	8	<b>126</b>
Bottines (plastique)	41	15	23	18	21	8	<b>126</b>

L'ensemble du parc de la Salonga détient seulement 78 armes composées de AK47, FAA et FAL pour 172 gardes. Ceci représente en moyenne une arme pour deux gardes. De ces 78 armes, 29 sont en mauvais état de fonctionnement. Ce qui laisse à tout le parc un total de 49 armes pour surveiller 36000 km<sup>2</sup> !

D'autres matériels des patrouilles existant sont aussi en nombre très insuffisant. C'est le cas des tentes, et des sacs à dos. Certains autres n'existent pas du tout, comme les imperméables alors que les gardes patrouillent dans un milieu forestier où les averses sont fréquentes. En plus des imperméables, il manque des boussoles, des matelas de patrouilles, des bottines, des tenues, et même des ustensiles de cuisine pour les patrouilleurs.

##### 4.4.4.2 *Efforts entrepris*

L'armement existant au niveau du parc actuellement est le résultat des efforts de chaque conservateur à travers les maigres patrouilles organisées. Cependant, ces efforts ne vont pas permettre de fournir les gardes avec des outils de travail efficaces.

Très récemment, grâce aux efforts de LWRP, l'ICCN a doté les gardes d'une tenue de brousse accompagnée des bottines en plastique. Malheureusement, une seule tenue à utiliser aussi bien pour la patrouille que les parades ne rassurent pas sur sa longévité.

ZSM et LWRP ont distribué des tentes individuelles au personnel de terrain. La ZSM l'a fait uniquement pour les conservateurs au bloc nord et LWRP pour les gardes de la Station de Anga. Cependant, l'absence d'une discipline dans l'utilisation de ces matériels de service n'a pas permis de rentabiliser ces équipements pour appuyer le travail de surveillance. Très récemment encore, le programme UNESCO/UNF venait d'octroyer deux grosses tentes et deux à trois sacs à dos pour chaque station. Là encore, la même absence de rationalité dans l'utilisation de ces matériels persiste et risque d'entraîner les mêmes conséquences.



#### 4.4.4.3 Solutions proposées

Le travail de gardes étant principalement la surveillance, il est important que les matériels nécessaires à la réalisation de cette tâche lui soient fournis pour lui permettre d'exécuter normalement son travail.

Avec la moyenne d'une arme pour deux personnes, il y a à la fois un problème d'assurance et de maîtrise de l'outil.

La boussole, le GPS et les cartes devraient aussi faire partie des éléments indispensables pour un garde en patrouille. Etant donné les conditions de travail en forêt, une tenue par garde n'est pas suffisante d'autant plus que les tissus entrant dans leur fabrication ne sont pas solides et le garde a à la fois les obligations de porter son uniforme en forêt aussi bien qu'en ville lorsqu'il exécute d'autres tâches professionnelles.

De ce qui précède, nous recommandons les actions suivantes :

#### **RECOMMANDATIONS : COURT TERME**

*Appuyer l'ICCN dans les démarches d'obtention des armes et munitions pour la protection du parc. Le principe serait un garde, une arme. Bien qu'entreposée au magasin après patrouille, chaque arme appartient à un garde spécifique qui en assure la responsabilité dans la maintenance.*

*Fournir aux gardes les équipements nécessaires à l'exécution de leurs tâches. La distribution d'équipement doit correspondre aux responsabilités d'un chacun et priorité doit être accordée aux gardes patrouilleurs. (Beaucoup de ces achats sont prévus dans le cadre de « Programme d'Appui Institutionnel 8 ZR 6/Trust Fund CE/BM n 050991 » avec distribution aux WWF en appui d'ICCN/PNS)*

*Le personnel du corps administratif et scientifique n'ont pas droit à la même tenue que les gardes.*

*Doter les gardes d'au moins deux tenues par an dont une de parade et une autre de brousse, conformément à la loi.*

## 4.5 STRATEGIES DE CONSERVATION

### 4.5.1 Stratégie de surveillance et lutte anti-braconnage

#### 4.5.1.1 *Etat de lieu*

Au PNS, les enquêtes auprès des gardes ont montré qu'en moyenne, chaque poste de patrouille organise deux patrouilles sous tente par mois. La durée de ces patrouilles varie de 4 à 21 jours. Cependant, il n'y a pas eu une source de vérification autre que celle de déclaration des gardes. Avec les difficultés de ration telle qu'épinglée dans notre enquête, une équipe ne peut que très difficilement atteindre 15 jours de patrouilles par mois. A moins de passer tout le temps derrière les pêcheurs le long des rivières.

Il n'y a aucun plan de déploiement des équipes. Les patrouilles s'organisent suivant qu'on a des informations. A défaut, les gardes s'orientent souvent à une même zone et mêmes pistes, les zones à l'intérieur du parc étant les moins visitées.

Toujours suivant les entretiens avec les gardes, il ressort qu'il y a une très faible connaissance des limites des zones de contrôle de chaque station. Ceci entraîne le risque de compétition entre certaines stations pour le contrôle d'une même zone, en l'occurrence les stations de Yokelelu et de Watsikengo au sujet de Kinki ou Inenge. Là où ces limites sont parfois connues, les problèmes de contrôle de certains points très éloignés indiquent d'avantage une absence de rationalité dans l'allocation de responsabilité sur certaines zones. La station de Watsikengo et celle de Mondjoku doivent parcourir des distances énormes pour atteindre leurs limites présumées en amont des rivières Salonga ou Loto et Yenge respectivement. Alors que ces deux régions seraient pratiquement plus près des zones sous contrôle de Anga ou Monkoto. Avec l'effectif assez faible du personnel de surveillance actuel, cette subdivision ne favorise pas la protection efficace de l'entité écologique qu'est le Parc National de la Salonga.

Les postes des patrouilles sont localisés en majorité le long des rivières navigables avec tendance d'être concentrés plus vers la section Ouest du bloc sud et la partie Nord-ouest du bloc nord du parc. Les zones à l'Est et l'extrême Nord-est du bloc nord du parc ont été laissées très longtemps sans un seul poste de contrôle de l'ICCN. La même situation se manifeste au bloc sud dans le secteur sous contrôle de la station de Mundja. Ces secteurs ont aussi été prouvés comme ceux où les activités de braconnage par les militaires sont les plus prononcées comme l'ont témoigné les résultats des inventaires MIKE/CITES.

La station de Watsikengo et celle de Mundja sont parmi les stations qui se trouvent éloignées de la limite du parc. Par contre, la station de Yokelelu à Bokela est la seule à être située dans le Parc.

La pêche autorisée (sur paiement de la taxe) le long de la rivière Yenge et la rivière Salonga entre le bief Biondo Biondo et la limite du parc vers le Kasai, a ouvert les perspectives d'installation de campements et des activités combinées difficilement contrôlables. Ces campements sont souvent les lieux sûrs pour servir d'abri aux braconniers et constituent des zones de transit par où les braconniers passent pour opérer dans le Parc.

#### 4.5.1.2 *Efforts entrepris*

Grâce à son appui en carburant, ZSM avait déjà initié les patrouilles riveraines dans les secteurs de Watsikengo et de Mondjoku. Les acquis de cette stratégie pourraient être progressivement implantés dans d'autres secteurs du parc. Avec les ressources humaines moins formées et les maigres ressources financières disponibles, il serait illusoire de vouloir

diluer tous les efforts actuels en voulant avoir une couverture totale de tout le parc. C'est pourquoi, WWF a initié un programme pilote de lutte anti-braconnage qui privilégie la concentration d'effort de surveillance dans les zones biologiques importantes. Cette stratégie expérimentale est d'application à la Station de Monkoto, Mondjoku, Watsikengo, Anga et bientôt Yokelelu et Mundja.

A travers les contacts avec les responsables de l'armée à Mbandaka, la ZSM a pu amorcer un lobbying en faveur du PNS pour décourager le braconnage par les militaires dans le PNS. Un des résultats tangibles de ce lobbying, c'est l'arrestation du militaire responsable de la mort d'un garde dans le secteur de Bofokumay et son transfert à la garnison de Mbandaka.

#### 4.5.1.3 Solutions proposées

Le manque de rationalité dans les subdivisions administratives de Stations dans le bloc nord a entraîné une distribution très compliquée de rôle de conservateur dans leurs zones de compétence.

C'est pourquoi, il faudra privilégier une gestion technique qui maximise les ressources pour une bonne organisation des patrouilles.

- Développer une stratégie de surveillance beaucoup plus efficace pour le parc ;
- Accroître la mobilité du personnel de surveillance par l'octroi des équipements appropriés et les moyens nécessaires ;
- Accompagner les actions de LAB d'une sensibilisation ou éducation environnementale de la population riveraine
- Impliquer la population dans la lutte anti-braconnage

Parmi les actions à entreprendre, on peut considérer :

#### **RECOMMANDATIONS : COURT TERME**

*Analyser le système des patrouilles de chaque station et en établir des zones prioritaires (Chefs de stations avec assistance du Conseiller du parc)*

*Revoir d'ici Décembre la distribution spatiale des postes des patrouilles et stations (Conseiller du Parc)*

*Définir les besoins en équipements, ressources humaines et financières du Parc pour le déploiement efficace des patrouilles*

*Concentrer les efforts de surveillance dans les zones biologiques importantes et redistribuer les gardes suivant l'étendue à contrôler par chaque station*

*Développer un plan de déploiement de patrouilles devant orienter une allocation efficace des ressources disponibles pour chaque station (Conseiller du parc avec les partenaires CoCoSi;*

*Entreprendre un lobbying agressif contre le braconnage par les militaires au PNS (DG/ICCN et CoCoSi)*

*Etablir un système de suivi de l'utilisation et maintenance des armes et ressources munitions utilisées par les gardes parc pour éviter tout abus*

*Accompagner la stratégie de surveillance avec l'éducation des communautés locales sur les règlements du parc aussi bien que sur l'utilisation durable des naturelles*

## RECOMMANDATIONS : LONG TERME

*Développer un réseau d'informateurs pour les zones d'accès difficile à couvrir avec effectif actuel et appuyer les équipes des patrouilles dans le contrôle efficace de leurs étendues*

*Constituer deux équipes mobiles pour appuyer la surveillance du parc dans les deux blocs et les doter des moyens conséquents;*

*Supprimer la pêche - par conséquent la vente de taxe de pêche- dans les eaux intérieures du parc (rivière Yenge, bief supérieur de la rivière Salonga) et supprimer la taxe de pêche seulement sur les rivières limitrophes du parc*

*Réglementer et contrôler les pêcheries communautaires dans les eaux limitrophes du parc en échange de l'obligation aux pêcheurs de dénoncer tout acte de braconnage*

*Rouvrir certaines vieilles pistes intérieures pour faciliter les mouvements des patrouilles (ex piste Amateka reliant la rivière Yenge à la Salonga)*

### 4.5.2 Ration des patrouilles

#### 4.5.2.1 *Etat de lieu*

Des informations recueillies pendant nos enquêtes, il ressort que dans la majorité, la ration des patrouilles pour les gardes est composée de chikwange ou cossette de manioc et parfois des poissons. **En général, le chef de station donne plus souvent de chikwange ou dans certains cas remet un filet de pêche aux gardes pour leur permettre de trouver eux-mêmes des poissons en pleine patrouille !** Cette pratique est très répandue sur l'ensemble des PPs et de Stations du PNS. Avec une ration insuffisante ou inexistante, les gardes parcs sont parfois obligés de survivre en forêt en mangeant les feuilles tendres de marantacée. Certains chefs de station remettent actuellement 3 à 6 000FC (environ 6 à 12 dollars US) par équipe des patrouilles ou par PP avec la recommandation d'organiser les patrouilles pour un mois entier !

La pratique de donner la chikwange ou cossette de manioc avec les filets pour les patrouilles n'est pas stimulante pour des patrouilles efficaces et qui plus est la pêche est illégale dans le parc. Notre entretien avec les gardes révèle qu'ils perdent plus de temps à trouver de quoi manger qu'à réellement patrouiller. Pire, cette pratique favorise des faux rapports de patrouille et même le braconnage interne.

#### 4.5.2.2 *Efforts entrepris*

Le programme UNESCO/UNF est venu à la rescousse en fournissant un montant de 6 dollars américains par garde et par mois dans le cadre d'appui à la ration de la patrouille. Même lorsque les stations ont commencé à recevoir 6 dollars de prime par garde par mois dans le cadre de la patrouille, la pratique de donner la chikwange et les filets n'avait pas évoluée.

Avec le concours des chefs de stations au cours d'un séminaire avec les conservateurs, WWF est arrivé à analyser le coût d'une ration normale d'un garde et évaluer le coût journalier standard de ration pour un patrouilleur à partir des prix des articles divers sur les marchés locaux dans 4 stations du bloc nord. Ce coût tourne autour de 500 FC/jour/personne. Actuellement, WWF fournit le cash pour la ration des patrouilles aux stations de Monkoto,

Mondjoku, Watsikengo et Anga. Avec la mise en place des directives financières, cette fourniture financière compte s'étendre dans les autres stations. Cependant, vu les coûts élevés que cela peut occasionner, tout apport complémentaire (e.g. ECOFAC) pour appuyer la réalisation des patrouilles est encouragé. Mais il faut souligner l'importance de l'harmonisation du système d'appui parmi des différents partenaires techniques et financiers (coût de ration, contrôle financier, types et stratégie des patrouilles, équipements de base,...)

#### 4.5.2.3 *Solutions proposées*

Même si les gardes ne se livraient pas au braconnage interne, il est presque utopique d'attendre une efficacité dans une patrouille effectuée par une personne affaiblie physiquement suite à la faible quantité de ration lui allouée.

En vue d'endiguer cette pratique, certaines actions peuvent être entreprises notamment ;

#### **RECOMMANDATIONS : COURT TERME**

*Bannir la pratique de distribuer les filets de pêche aux gardes pour les patrouilles*

*Interdire aux gardes d'amener dans les patrouilles des matériels autres (filets, hameçon, munitions personnelles) que ceux distribués pour la patrouille*

*Améliorer la ration des patrouilles des gardes en quantité et qualité*

*Instaurer un système de suivi de l'utilisation de ration de patrouille*

*Acheter les rations qui ne pourrissent pas rapidement.*

*Avec le concours des partenaires de CoCoSi, étudier le système de ravitaillement en ration pour les gardes situés dans les postes de patrouilles isolés*

#### **RECOMMANDATIONS : LONG TERME**

*Garantir les moyens financiers pour permettre que les patrouilles ne soient pas interrompues par rupture de la ration*

*Après analyse et audit de la situation financière des différentes stations, déterminer l'allocation judicieuse et transparente des ressources disponibles*

*Ouvrir là où c'est nécessaire, des cantines destinées à approvisionner les gardes patrouilleurs et leurs familles en produits de première nécessité au prix raisonnable*

*Développer des accords avec des ONGs et/ou communautés locales pour approvisionnement en produits vivriers localement*

### 4.5.3 Patrouille mixte avec la police, les militaires de rang

#### 4.5.3.1 *Etat de lieu*

Les patrouilles mixtes entre les gardes et les militaires en mission de service sont constatées dans le secteur de Yokelelu. Au fait, plus souvent, c'est sont les gardes qui, profitant de la présence d'une mission d'enquête diligentée par la justice militaire, préfèrent se déployer dans les mêmes zones où la population leur est souvent hostile.

A cause de manque de discipline et surtout d'encadrement, certains éléments militaires commettent souvent des exactions sur la population locale en leur arrachant biens en nature ou en cash. Bien que perpétrés par les militaires, ces actes discréditent les gardes qui les accompagnent. Cette situation vient souvent exacerber les relations assez tendues entre les gardes parc et la population riveraine.

#### 4.5.3.2 *Effort entrepris*

Dans certaines stations du PNS comme Monkoto, un effort est entrepris d'impliquer la police locale dans l'effort de protection du parc. Cependant, cette participation se limite souvent à accompagner les ONGs travaillant dans la conservation que les gardes en patrouille de surveillance.

#### 4.5.3.3 *Solutions proposées*

Pour mettre fin à la mauvaise impression que donne l'accompagnement des militaires dans les opérations régulières de lutte anti-braconnage des gardes, des actions suivantes peuvent être entreprises :

### **RECOMMANDATIONS : COURT TERME**

*Eviter d'accompagner les militaires dans leurs missions auprès de la population riveraine du parc*

*Développer un système d'échange d'information avec la police sur la présence et mouvements des hommes armés autour du parc*

*Limiter autant que se faire se peut, les missions mixtes avec les forces de l'ordre qui ne sont pas bien encadrées*

*Développer un lobbying de haut niveau pour stopper les actes de braconnage répétitif orchestrés par ce genre des militaires et d'autres en séjour dans la périphérie du parc*

## **4.6 RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTES LOCALES**

### 4.6.1 Etat de lieu

Les villages périphériques du parc sont constitués à dominance par les peuples Mongo. Leurs activités principales sont la chasse, l'agriculture et à moindre mesure, la pêche. Outre les Mongos, il existe aussi une population pygmée ou Batswa. Ceux-ci, bien que chasseurs, vivent en dépendance (vassal) des bantous Mongo qui partagent les mêmes milieux. Ils vivent principalement de la chasse et doivent travailler pour les bantous Mongo, qui sont leur maîtres traditionnels.

La densité de la population dans ces zones est parmi la plus faible du pays (INS, 1984). Cependant, certaines zones présentent une concentration beaucoup plus importante que d'autres, avec une conséquence sur les ressources naturelles des régions environnantes.

En plus des Mongos qui habitent plus à la périphérie du parc, il existe aussi deux autres groupes de population vivant à l'intérieur du parc depuis sa création. Il s'agit de la population des Iyaelima dans le bloc sud et celle des Kitawalistes dans le bloc nord (figure 6).

Les Iyaelima qui constituent la grande communauté humaine vivant à l'intérieur du PNS (estimé à 3000-5000 individus), ont suffisamment contribué à la dégradation de la forêt par la

transformation des terres forestières en terres agricoles. Cette population considère toute la section de la forêt dans le parc au sud de la piste reliant la station de Mundja à celle de Anga comme leur forêt où toutes les activités sont permises. Lors de passage sur cette piste, le Conseiller du Parc a été informé d'un conflit qui commence à voir le jour entre la population d'Ekombe (dernier village en venant du côté de Mundja) et celle de Bokumo (le premier village des Iyaelima en venant de Mundja) sur le contrôle des campements de chasse se trouvant, comme les deux villages, dans le parc.

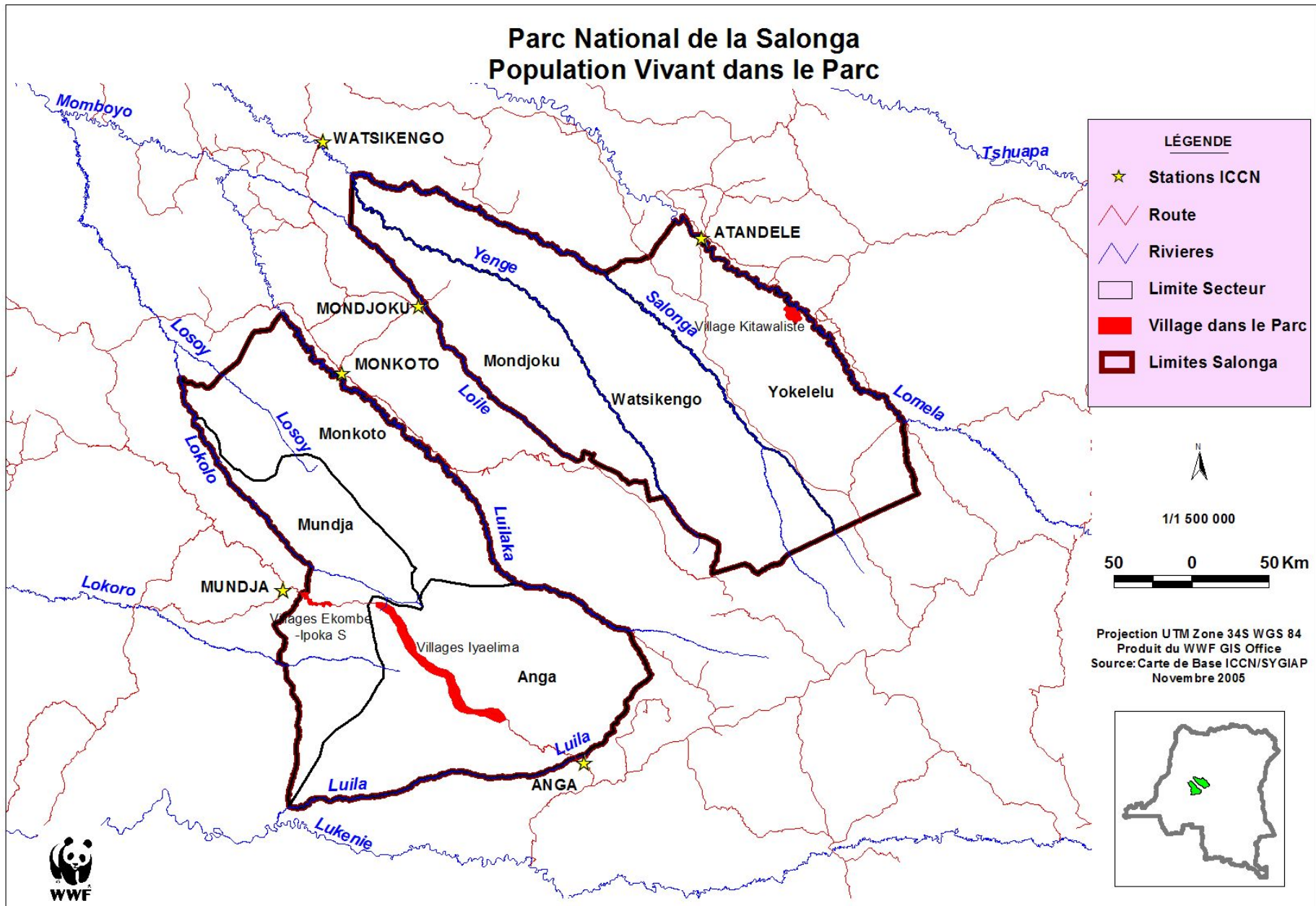
Les Kitawalistes sont plus une secte religieuse qu'un groupe ethnique. Ils occupent une portion du parc près de la rivière Lomela. Ils dépendent tous du groupement Mondjafé, le groupement le plus hostile à l'existence du parc et dont le chef, Mr Katofie, est à Isanga. Suivant une déclaration du porte-parole du groupe (Ogré Maboya), les Kitawalistes étaient au nombre de 12000 individus en 2000. Cependant, la population observée pendant notre passage au site Nkoi peut être estimée à moins de 3000 individus.

L'absence de l'implication de communauté Iyaelima dans le processus de la création du PNS, l'absence des postes de contrôle de l'ICCN chez la même communauté, le manque de planification dans l'utilisation des ressources naturelles, de terres, l'absence d'un programme d'éducation environnementale ainsi qu'une politique de développement rural intégré ont énormément contribué à l'enlèvement de cette population dans la dégradation des forêts situés à l'intérieur du parc, surtout sa surexploitation par la chasse. De nos jours, de conflits sur le contrôle de certaines zones dans le parc commencent à voir le jour entre la population de Iyaelima et celle de Ekombe. Etant situés tous les deux à l'intérieur des limites du parc avec deux communautés culturellement différentes (figure 6), les deux populations s'accusent mutuellement pour violation en utilisant la zone de chasse supposée appartenir à l'autre communauté. Cette compétition sur une ressource naturelle – en l'occurrence la faune – dénote déjà d'un appauvrissement faunistique important dans certaines zones du parc.

Pis encore, c'est l'idée très répandue que toute la région du parc au sud de la piste reliant le village Ekombe à la Station de Anga aurait été attribuée par un des premiers conservateurs envoyé à la station de Anga, à la population locale pour la chasse et l'agriculture. En dépit de l'utilisation de cette portion par la population, plusieurs réclamations fusent parmi les Iyaelima exigeant plus de terre du côté Nord de la même piste Ekombe-Anga. La surexploitation de la chasse et dans une moindre mesure la production agricole poussent cette population à une demande croissante de superficie de terre pour cultiver et surtout chasser

Durant notre passage, cette population n'a pas hésité de demander qu'il lui soit encore octroyé une bande de 4 km de forêt du côté Nord du même axe.

Figure 6 : Distribution de la population des Iyaelima et Kitawalistes vivant dans le PNS





#### 4.6.2 Efforts entrepris

Les exactions que font subir les militaires en circulation illégale à la population ou au cours des missions d'enquêtes ont fini par pousser la population à solliciter la présence des gardes à leur proximité. Au village Bongola, chef-lieu du Groupement des Iyaelima, nous avons reçu un mémorandum de la population réclamant l'installation d'une sous-station à ce village.

Bien que cette ouverture soit tendue vers le parc, il faut craindre une extension de la surexploitation de la faune telle que l'indiquent les conflits sur le contrôle de certaines zones et la demande de terres supplémentaires.

#### 4.6.3 Solutions proposées

Etant un parc national, le PNS ne devrait pas tolérer en son sein des installations humaines permanentes. En attendant les résultats des enquêtes socio-économiques approfondies, il faut encourager le développement des activités socio-économiques à la périphérie en vue de drainer la population des Iyaelima en dehors des limites du parc. C'est seulement avec cette idée qu'une installation d'une sous-station ou PP à Bongola (Beke) peut jouer un rôle efficace dans la lutte contre le braconnage au lieu de favoriser des activités destructrices de la faune et de la flore.

#### **RECOMMANDATIONS : COURT TERME**

*Initier très rapidement des études socio-économiques approfondies chez les Iyaelima (prévu par LWRP en 2006) ;*

*Installer un poste de patrouille rotationnel à Bongola pour traquer les braconniers opérant dans la région ;*

*Développer une étude sur la filière de viande de chasse qui se pratique chez les Iyaelima*

*Appuyer l'initiative en cours de relocalisation des Kitawalistes dans un endroit autre que le parc.*

*Développer la campagne de sensibilisation et éducation environnementale*

## **5. ACTIONS PRIORITAIRES**

Avec les ressources humaines en nombre insuffisant, et mal formées et à cause des maigres ressources financières disponibles pour gérer une étendue aussi vaste que 36.000 km<sup>2</sup> que constitue le PNS, il ne serait pas réaliste de considérer que toutes les solutions énumérées ci-dessus soient d'application immédiate. Quelques actions, cependant, sont nécessaires et obligatoires pour améliorer la gestion du parc avec les moyens actuels. Au fil de temps et chaque fois qu'il y aura un changement positif dans les ressources disponibles, ces priorités pourront être ajustées de manière à incorporer d'autres activités expressément ou involontairement omis dans cette énumération.

Les activités suggérées dans la programmation suivante sont celles que WWF a jugées prioritaires. Leur niveau de priorité est marqué par l'intensité de couleur qui le caractérise. Certaines d'entre elles sont déjà incorporées dans le plan de travail 2006 de CoCoSi/PNS.

## PROPOSITION DE CALENDRIER D'EXECUTION DE CERTAINES ACTIONS PRIORITAIRES

DOMAINE	RECOMMANDATION (Action prioritaire en jaune)	Court Terme Janv. -Juin 06			Long Terme Avant Déc. 06    Apres Déc. 06		Responsable	Remarques
<b>ADMINISTRATION</b>								
	Créer un poste de coordinateur pour le PNS	XXX					DG/ICCN	CoCoSi et ICCN peuvent lever l'option pour accélérer la création de ce poste
	Revoir la division spatiale des zones d'interventions des 6 stations	XXX					DG/ICCN	
	Ramener la station de Monkoto dans la structure fonctionnelle du bloc sud			XXX			DG/ICCN, CoCoSi	
	Créer des sous-stations a Yokelelu et dans le Territoire de Kole (e.g. Longo Longo ou Ikiyo)			XXX				
	Former les chefs de station dans la gestion, suivi administrative	XXX	XXX	XXX			WWF	Activité d'appui quotidien en cours d'exécution par WWF
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>								
	Organiser un test d'aptitude et d'orientation des gardes	XXX					DG/ICCN-WWF	
	Organiser la formation des gardes (paramilitaire, OPJ, équipes d'intervention rapide)	XXX	XXX				DG/ICCN-WWF, ZSM	

## PROPOSITION DE CALENDRIER D'EXECUTION DE CERTAINES ACTIONS PRIORITAIRES

DOMAINE	RECOMMANDATION (Action prioritaire en jaune)	Court Terme Janv. -Juin 06	Long Terme Avant Déc. 06    Apres Déc. 06	Responsable	Remarques
	Prendre en charge le personnel supplémentaire de surveillance (en attente de la Revue Institutionnelle)	XXX		Partenaires CoCoSi	ZSM prend déjà 20 personnes au PNS, WWF peut ramener son appui aux recrutement des temporaires (ex: pisteurs, porteurs) (environs 35 personnes basé sur les disponibilités financières).
	Supprimer la position garde "préposé" au sein des stations PNS	XXX			Avec la possibilité de recrutement comme les temporaires. Mais quelles sont les ramifications légales en cas d'accident d'un temporaire?
	Définir le tableau d'organisation du PNS (besoins en personnel, formation et équipement)	XXX		DG/ICCN-WWF	
	Etablir les mécanismes d'octroi de la prime de performance	XXX		DG/ICCN-WWF	Critères et Barème à standardiser avec ce qui se fait par SZL
	Formation d'équipe d'appui (conducteurs H/B, Motos, Opérateur radio, Logisticiens)	XXX		WWF,	
	Organiser le recyclage des conservateurs et personnel de commandement (formation, visites d'études)		XXX	WWF, ZSM,	

## PROPOSITION DE CALENDRIER D'EXECUTION DE CERTAINES ACTIONS PRIORITAIRES

DOMAINE	RECOMMANDATION (Action prioritaire en jaune)	Court Terme		Long Terme		Responsable	Remarques
		Janv. -Juin 06	Avant Déc. 06	Après Déc. 06			
	Elaborer la politique d'utilisation du personnel valide mais incapable pour les patrouilles		XXX			ICCN/DG	
	Former les gardes dans la collecte des données (LEM, Bio-monitoring, SE)	XXX	XXX	XXX		WWF, WCS, ZSM	
	Appuyer le processus de mise en retraite		XXX			ICCN/DG	WWF a déjà contribué en fournissant les données de base sur le personnel de la Salonga
<b>INFRASTRUCTURE</b>							
	<b>Identifier et prioriser les sites pour futures constructions (Stations, PPs, S/St.)</b>		XXX			ICCN/Site	Avec appui technique de WWF à travers les résultats d'analyse spatiale des placements des PPs, Stations
	<b>Développer les plans de construction des stations et sous-stations</b>		XXX			WWF	Architecte EU?
	<b>Commencer les constructions en dur des stations et S/stations</b>			XXX		WWF, WCS, ZSM (ECOFACT?)	
	Etendre construction en dur aux PPs				XXX	ICCN/DG	
	Construction de dépôt de carburant aux points clés de lancement des patrouilles.	XXX				WWF, ZSM? WCS?	

## PROPOSITION DE CALENDRIER D'EXECUTION DE CERTAINES ACTIONS PRIORITAIRES

DOMAINE	RECOMMANDATION (Action prioritaire en jaune)	Court Terme Janv. -Juin 06	Long Terme Avant Déc. 06    Après Déc. 06	Responsable	Remarques
<b>EQUIPEMENT</b>					
	Fournir aux gardes les équipements et les tenues de terrain	XXX		WWF-EU, LWRP (Anga) MIKE (Monkoto)	L'engagement de EU Trust est fortement attendu. L'engagement sectoriel des partenaires CoCoSi est exprimé dans le plan de travail PNS 2006
	Doter les gardes en armes et munitions	XXX	XXX	ICCN/DG	
	Assurer un approvisionnement régulier des stations en carburant	XXX		ZSM, WCS, WWF	ZSM: Watsikengo, Mondjoku WCS: Monkoto, Mondjoku WWF: Yokelelu, Monkoto, Anga, Mundja
	Mettre en place un système efficace de gestion et de suivi des équipements et carburant	XXX		WWF, ZSM	
	Doter chaque station d'une pirogue motorisée	XXX		WWF, ZSM, MIKE, WCS	WWF - en complément des dons des autres partenaires. Les pirogues sont déjà fournies; les moteurs hors-bord sont à Kinshasa ZSM - Watsikengo, Mondjoku WCS - Monkoto

## PROPOSITION DE CALENDRIER D'EXECUTION DE CERTAINES ACTIONS PRIORITAIRES

DOMAINE	RECOMMANDATION (Action prioritaire en jaune)	Court Terme Janv. -Juin 06	Long Terme Avant Déc. 06    Après Déc. 06	Responsable	Remarques
	Doter les stations et les PPs des moyens de déplacement rapide (motos, vélos)	XXX		WWF, ZSM, LWRP	WWF: EU-Trust Fund, 6 stations ZSM: Watsikengo LWRP: Anga WCS: Mondjoku
	Equiper les stations ou les sous-stations et équipes d'intervention des phonies mobiles		XXX	UNESCO (5 stations) MIKE (Monkoto) ZSM (Watsik.) LWRP (Anga) WWF? PNUD	Toutes les six stations sont fournies en phonies grâce au programme UNF et MIKE/CITES. Il est important d'étendre le réseau dans les points de surveillance importants mais en accord avec le programme PNUD qui a l'organisation du réseau de communication dans son mandat
<b>STRATEGIE DE CONSERVATION</b>					
	Développer un lobbying politique contre le braconnage par les militaires	XXX		DG/ICCN Partenaires CoCoSi	
	Etablir un système de LAB dans chaque station (zones importantes, plan de déploiement)	XXX		ICCN, WWF, ZSM, WCS (cartes)	

## PROPOSITION DE CALENDRIER D'EXECUTION DE CERTAINES ACTIONS PRIORITAIRES

DOMAINE	RECOMMANDATION (Action prioritaire en jaune)	Court Terme Janv. -Juin 06	Long Terme Avant Déc. 06    Apres Déc. 06	Responsable	Remarques
	Repenser les placements de PPs et Stations	XXX		WWF	Avec la participation des partenaires CoCoSi sur les terrains
	Constituer et équiper deux équipes d'intervention rapide (1 bloc sud, 1 bloc nord)	XXX		WWF	
	Assurer les moyens financiers pour continuité des activités de surveillance		XXX	ICCN, EU, CARPE/USAID, partenaires CoCoSi-PNS	
	Etablir un système standard de payement de la ration des patrouilles	XXX		WWF	
	Etablir un réseau d'intelligence		XXX	Partenaires CoCoSi-PNS	
	Placer les panneaux signalisation aux points d'entrée et sortie non contestés du parc		XXX	WWF	
<b>COMMUNAUTES LOCALES</b>					
	Développer les campagnes de sensibilisation et éducation environnementale		XXX	WWF, WCS	Ensemble avec l'augmentation des activités de surveillance et de LAB



## PROPOSITION DE CALENDRIER D'EXECUTION DE CERTAINES ACTIONS PRIORITAIRES

DOMAINE	RECOMMANDATION (Action prioritaire en jaune)	Court Terme		Long Terme		Responsable	Remarques
		Janv. -Juin 06	Avant Déc. 06	Après Déc. 06			
	Développer des protocoles d'accord avec population locale pour assistance en échange d'appui aux travaux d'intérêt pour la surveillance (entretien axes routiers, réparation ponts,..)		XXX			WWF, ZSM, WCS, LWRP	ZSM a déjà initié un arrangement similaire pour faciliter un marché des vivres avec les villages de Tompoko et de Watsi
	Initier les études socio-économiques chez les Iyaelima	XXX				LWRP	
	Appuyer l'initiative de relocalisation des Kitawalistes			XXX			
	Appuyer les initiatives locales de gestion durable des ressources naturelles	XXX	XXX	XXX		WWF, ZSM, WCS, LWRP	

## 6. BIBLIOGRAPHIE

1. Alers et al. 1992. Preliminary assessment of the status of the forest elephant in Zaire. *Afr. J. Ecol.* 1992, (30) pp279-291.
2. Blom A., & Tshobo Masunda. 1989. Parc National de la Salonga: Rapport Provisoire sur la situation actuelle: activités humaines, conservation, gestion et Développement. Rapport Technique. WCI /IZCN/WWF.
3. d'Huart, J. P. (2003) : Renforcement des capacités de gestion et réhabilitation des aires protégées en République Démocratique du Congo : Rapport d'une mission d'identification et proposition de financement soumis à la Commission des Communautés européennes. Rapport de mission CEE. 57pp+ Annexes.
4. Evrard, C. 1968. Recherches écologiques sur le peuplement des sols hydromorphes de la Cuvette Centrale Congolaise. Série scientifique no 110/Office National de la Recherche Scientifique et du Développement – Ministère Belge de l'Education et de la Culture.
5. Gauthier-Hion, A., Colyn, M. & Gauthier, J.P. 1999. Histoires naturelles des primates d'Afrique Centrale. ECOFAC-UDEAC Multipress/Gabon.
6. Griffiths, J.F. 1972. *Climates of Africa*. Elsevier Publishing Company.
7. Inogwabini, B.I., Omari Ilambu et Mbayma Atalia Gbanzi. 2005. Protected Areas of the Democratic Republic of Congo, *Conservation Biology*, 19 (1), pp1-8.
8. ICCN, 2004. Stratégie de la Conservation dans les Aires Protégées de la République Démocratique du Congo.
9. IZCN. 1987. Document Introductif et ébauche du Plan de Gestion. Document provisoire élaboré en prévision du Séminaire International sur le PNS, Iyonda. Mbandaka. UNESCO-IZCN-UICN. Rapport Technique.
10. IZCN. 1979. Rapport Annuel.
11. Laporte, N. 2000. The Map of the Salonga National Park, using landsat mosaic. University of Maryland, CARPE and the Zoological Society of Milwaukee.
12. Schoonbroodt, 1987. Motifs de la création et historique ancien du Parc National de la Salonga in Van Krunkelsven, E., Bila-Isia, I., & Draulans, D. 2000. A survey of Bonobos and other large mammals in the Salonga National Park, Democratic Republic of Congo. *Oryx*, 34(3), pp180-187.
13. Ngondo, S. P. 2001. Le vieillissement de la population en RDC : état de la question, mécanismes explicatifs, facteurs de promotion et propositions de stratégies. *Congo-Afrique*, no 358 :488-505,
14. Nelson, Samuel Henry. 1986. Colonialism, Capitalism and work in the Congo Basin: A history of social change in the Tshuapa region 1880's to 1940. Dissertation, Ph.D. Stanford University, USA

## ANNEXE 1 : PROTOCOLE D'INTERVIEW

### PROTOCOLE D'INTERVIEW

**BUT** : Evaluer le niveau d'activités de Gestion et de lutte anti-braconnage dans chaque station et poste des patrouilles au PNS

**Domaine**  
PERSONNEL

#### Type d'information recueillie

**Localisation:** Lieu d'affectation de la personne suivant les structures de l'ICCN (PP, Etat-major)

**DOB:** Date de naissance

**Grade:** niveau suivant classification professionnelle de l'ICCN

**Fonction:** garde patrouilleur, Chef d'équipe, Chef de commandement, Opérateur radio, Secrétaire, Caissier, Comptable, Infirmier, Conducteur Hors-Bord (pinassier), Conducteur moto, véhicule.

**Date d'engagement:** Date à laquelle l'agent a été engagé ou incorporé à l'ICCN

**Lieu d'engagement:** Poste ICCN où l'agent a été recruté

**Village d'Orig.:** Village ou localité d'origine de l'agent

**Niveau d'éducation:** Titre scolaire de l'agent

**Formation reçue:** Formation reçue depuis que la personne travaille à l'ICCN, formation professionnelle ou académique

**Autres aptitudes:** Aptitudes pour les travaux autres que patrouiller ou le travail pour lequel l'agent a été engagé

**Endurance Physique:** Endurant dans la marche en forêt, aptitude à se prêter à une nouvelle formation (sous réserve médicale)

**Salaires mensuel:** Combien l'individu est payé mensuellement, ou le dernier salaire reçu

**Prime/mois:** La prime mensuelle payée à l'agent (en particulier le montant de la Prime UNF payé à l'agent par mois)

**Notes :** Tout commentaire, suggestion ou souhait de l'agent

EQUIPEMENT

**Localisation:** Voir instruction ci-dessus

**Type d'éqpt.:** véhicule, moteur hors-bord, moto, vélo, armes, munitions, tentes, bâches, matelas/sac de couchage Sac a dos, Tenues, chaussures, pirogue [S (04-06personnes), M(7-14personnes), L(>15personnes)], ordinateur, imprimante, fûts vides (carburant)..

**Quantité:** nombre de l'article qui existe dans le site

**Date d'acquisition:** Date ou période à laquelle l'équipement a été acheté ou utilisé pour la première fois dans le parc

**Acheté/Dotation:** L'ONG ou organisation ayant donné l'équipement

**Etat:** Bon, mauvais, inutilisable

**Notes:** tout commentaire ou suggestion concernant l'équipement

COMMUNICATION

**Localisation:** Voir instruction ci-dessus

**Type: Phonie** HF, Walkie-talkie, Téléphone satellitaire (modèle), Connexion par Internet

**Quantité:** nombre de l'article qui existe dans le site

**Date d'acquisition:** Date ou période à laquelle l'équipement a été acheté ou utilisé pour la première fois dans le parc

**Acheté/Dotation:** L'ONG ou organisation ayant donné l'équipement

**Etat:** Bon, mauvais, inutilisable

**Notes:** tout commentaire ou suggestion concernant la communication

## INFRASTRUCTURE

**Localisation:** Voir instruction ci-dessus

**Type d'infrastr.:** Construction [bâtiment de bureau, camp (maisons) de gardes, Dépôt, Paillote, Corps de garde, cachot], Pont, source eau potable, fontaine d'eau.

**Type de construction (matériaux):** En dur (Bloc ciment/métal avec tôle), semi-dur (brique adobe avec tôle) ou local (matériaux locaux)

**Etat:** Bon, mauvais, inexistant

**Utilisation:** possible, impossible, nécessite une réparation

**Propriété de la parcelle:** communauté locale, groupe ethnique, ICCN ou Etat Congolais

**Accessibilité à l'eau de source**

**Facilité sanitaire:** Existence ou non des toilettes

**Notes:** tout commentaire ou suggestion susceptible d'améliorer les infrastructures

## ACCESSIBILITE

**Localisation:** Voir instruction ci-dessus

**Type:** Routes (moto, véhicule), sentier (a pied); Rivières (navigables saisonnièrement, permanemment ou non navigables), Piste d'atterrissage (longueur)

**Praticabilité:** véhicule, moto, vélo, pieds, hors-bord, pirogue a pagaie

**Périodicité:** saisonnier, permanent ou toute l'année

**Etat:** Bon, mauvais, inexistant

**Notes:** tout commentaire ou suggestion sur action à prendre pour améliorer l'accessibilité avec accent sur la possibilité d'utiliser ces voies pour faciliter les mouvements des équipes de lutte anti-braconnage

## POPULATION HUMAINE

**Localisation :** La base ICCN la plus proche (PP/Station)

**Nom du village:** Tous les villages situés sur un rayon de 10km

**# des foyers:** Nombre de foyers dans chaque village

**Population totale:** nombre d'habitant dans le village (estimation)

**Groupe ethnique:** différents groupes ethniques vivant dans les villages cités

**Activité principale:** Activité en relation avec l'utilisation des ressources naturelles (chasse, agriculture itinérante, pêche, élevage, ...)

**Notes:** tout commentaire ou suggestion sur la manière de bien intégrer la population locale dans le processus de gestion rationnelle des RN ou d'améliorer les relations Parc-Population locale.

## POSTE DE PATROUILLE

**Nom:** nom du point de surveillance ICCN (PP ou Station)

**Effectif des gardes:** nombre des gardes existant et présent au point ICCN. Garde effectif suivant la liste officielle aussi bien que le préposé reconnu comme faisant partie de l'effectif de surveillance par le chef de station (suivant la mise en place de la station)

**Moyenne mensuelle des patrouilles:** Nombre moyen des patrouilles organisées chaque mois.

Toute différence avec le rapport de la station est bien notée

**Type de ration de patrouille:** produits comestibles utilisés/mangés pendant la patrouille

**Type de construction (matériaux):** En dur (Bloc ciment/métal avec tôle), semi-dur (brique adobe avec tôle) ou local (matériaux locaux en pisé avec chaume ou feuille)

**Etat:** Bon, mauvais, inexistant

**Emplacement :** Localisation actuelle facilite-elle l'exécution des activités de la lutte anti-braconnage? Oui/Non

**Pourquoi:** Commentaires de l'interviewe sur sa position à la question précédente

(emplacement)

**Nouveau lieu suggéré:** l'endroit souhaité pour déplacer le PP ou la Station

**Distance au Centre de santé:** Distance au centre de santé/hôpital le plus proche dans la région

**Notes:** tout commentaire ou suggestion sur la bonne manière d'exécuter les activités de lutte anti-braconnage.

## STATION

# personnel administratif

# des gardes

# des conducteurs hors-bord

# conducteurs de moto

# de mécaniciens

# de postes de patrouilles

Présence d'une Ong locale (Nom et nombre)

Existence ou pas d'un plan de déploiement des patrouilles ou autres planning de travail à la station

## **ANNEXE 2 : CALENDRIER DE VISITE**

### Etape 1: Stations de Monkoto et Mondjoku

- 21/02 : Voyage Kinshasa-Mbandaka par avion
- 22-24/02 : Mbandaka : rencontre avec autorités et préparatifs voyage sur Monkoto
- 24-26/02 : Voyage pour Monkoto par pirogue
- 26/02 : Arrivée à Monkoto
- 26-28/02 : Rencontre avec les gardes et autorités de Monkoto
- 01- 07/03 : Visites PPs de Monkoto : Ifumu, Boangi, Nkemansoli, Ikali, Beminyo
- 07-09/03 : Voyage PP Nkemansoli à PP Issandja à pied
- 10/03 : Retour à Monkoto via Boangi par Moto
- 11/03 : Voyage Monkoto-Mondjoku par Moto
- 12/03 : Voyage Mondjoku Bakumu-PP Enyonga
- 13/03 : Retour Mondjoku -Monkoto
- 13/03 : Voyage Mondjoku-Monkoto-PP Isolo-Monkoto par Moto
- 14/03 : Voyage Monkoto-Kinshasa par avion Air Serv
- 16-28 : Kinshasa : participation atelier socio-économique et divers travaux de bureau.

### Etape 2 : Stations de Yokelelu et Watsikengo

- 29/03 : Voyage Kinshasa-Mbandaka
- 30/03-02/04 : Achats carburant et formalités voyages
- 02-05/04 : Voyage Mbandaka-Boende par pirogue hors-bord
- 05-06/04 : Rencontre avec autorités de Boende
- 07-09/04 : Voyage Boende-Bokela par pirogue hors-bord
- 09/04 : Entretien avec les gardes du PP Nkile
- 09-11/04 : Séjour à la Station de Yokelelu à Atandele, visite Bokela (mission et villages)
- 12-16/04 : Visites des PP Lokata, Ikomu et de Yokelelu (SAM)
- 17-19/04 : Voyage Yokelelu a Watsikengo
- 19/04 : Arrivée à Watsikengo
- 20/04 : Entretien avec les gardes de Watsikengo
- 21-24/04 : Visite des PPs Etate, Bofokumay, Ika, Isanga, Biondo biondo et Kinki
- 24/04 : Entretien avec Dr Gay Reinartz a Etate
- 25-27/04 : Voyage Watsikengo-Mbandaka par pirogue hors-bord
- 27-28/04 : Séjour a Mbandaka

### Etape 3 : Stations de Mundja et Anga

- 29/04 : Voyage Mbandaka-Kisangani par Air Serv
- 30/04 : Voyage Kisangani-Monkoto par Air Serv
- 01-11/05 : Différents travaux administratifs a Monkoto
- 12/05 : Voyage Monkoto-Mundja
- 13-15/05 : Visite Lui-Kotal, Rencontre avec Dr Gottfried Haumann de MPI
- 15/05 : Retour à la Station de Mundja
- 16/05 : Entretien avec les gardes
- 17/05 : Entretien avec les notables

18-23/05 : Voyage Mundja-Anga à pied : Visites villages Iyaelima, PPs Bongola,  
Bosandja, Ila, Luapa, Iyamba  
23/05 : Arrivée à la Station de Anga  
26/05 : Retour à Kinshasa

## **ANNEXE 3 : PERSONNES RECONTREES**

### Kinshasa : Février 2005

1. Mme Eulalie Bashige, Administrateur-Délégué Général de l'ICCN (document nécessaire pour introduction aux autorités politiques de Mbandaka, information sur but de la mission le 16/02/05)
2. Mr Mena-wa-Mena, , Administrateur-Délégué Général Adjoint de l'ICCN
3. Mr Prophète Dowo Unga, , Administrateur-Directeur Technique de l'ICCN
4. Dr Mwamba : Chargé de la Cellule de Coordination
5. Mr Norbert Bobelhabi : Directeur Administratif, ICCN/DG
6. Dr Mbayma Atalia, Sous-Directeur Chargés des Parcs Nationaux, ICCN/DG
7. Mr Henri-Paul Eloma : Coordonnateur de Programme UNF
8. Mr Jean Robert Bwangoy : ERAIFT et Consultant SIG Salonga Landscape
9. Didier Devers : Maryland University
10. Dr Jo Thompson: Lukuru Wildlife Research Project

### Mbandaka (21-26 février 2005) :

1. S.E. Yves Mombondo, Gouverneur de Province

### Boende

1. Mr Robert Bomandeke : Responsable ANR, District de la Tshuapa
2. Mr Bonane Muona : Procureur de la république, District de la Tshuapa, Boende
3. Major Bula-Bula : Commandant Brigade, Boende

### Monkoto

1. Mr Alidor Mputu, Administrateur du Territoire
2. Mr Raymond Issumo: Administrateur du territoire Assistant chargé des questions économiques et financières
3. Mr Jean-Pierre Botalibo, : Administrateur du territoire Assistant chargé des questions politiques et administratives
4. Mr Mafuta Ngamankosi : Conservateur Scientifique, Chef de Station de Monkoto et du Site PNS-Nord
5. Mr Jean-Pierre Wale Tatanga : Vice-Président ONG Corps des Volontaires pour la Défense du Parc Anti-Braconnage
6. Mr Joseph Nyame olakofo: Secrétaire Exécutif de l'ONG Trois Rivières, Monkoto

### Yokelelu

1. Mr Bofenda Isongelay'ona : Conservateur Principal et Chef de Station de Yokelelu a Bokela
2. Mr Nkoy Lompolongo : ATA Résident à Kankonde, Bokela
3. Mr Luende : Commandant Police à kankonde, Bokela
4. Mr Ilanga Etshikenkoy : Chef de groupement, ai de Lotoko-Ikongo
5. Mr Esona Booso : Chef de groupement de Mom'elinga
6. Mr Gabriel Ngando: ex-Secrétaire de Zone et de Collectivité, Yafala
7. Mr Jean-Marie, Commandant Police de Yalifafu à Yafala
8. Mr. Ogré Maboya : Pasteur et Porte-Parole des Kitawalistes
9. Mr François Ngambo : Secrétaire du Territoire de Bokungu, CPEAT, ai, Isanga
10. Mr Yvon Mpetshi Lokako : Chef de Poste, Compagnie Agricole et Centre de Traction Animale (CACTA) ex-SAM à Yokelelu plantation
11. Mr Yambi Solo : Greffier Tribunal correctionnel 5eme Chambre à Yokelelu
12. Mr Bokofi Wokofi : Directeur de l'école Primaire à Yokelelu

### Watsi Nkengo

1. Dr Gay Reinartz, Milwaukee Zoological Society
2. Mr Botomfie Mompansuon : Conservateur Chef de Station de Watsikengo



3. Mr Floribert Bokila, Secrétaire du Chef de Collectivité de Wini, marche de Kinki  
Mondjoku

1. Mr Boniface Iyomi : Chef de groupement de Bolengangele, Yongo
2. Mr Boongu : Chef de groupement de Nkas'ekungu

Mundja

1. Mr Boosa Nkoy : Chef de Terre de Mundja
2. Mr Jacques Beloli : Greffier du Tribunal, Secteur de Lokoum, Mundja
3. Mr Kankoso Mpongo : Pasteur de Ipope
4. Mr Kasiala Kwika, Conservateur Assistant, Chef de Station, ai

Anga

1. Mr Camille Longanga Isako : Grand Chef coutumier et Chef de collectivité de Iyaelima
2. Mr. Tshobo Masunda : Conservateur en Chef, Chef de Station de Anga et du site PNS-Sud

## ANNEXE 4 : TABLEAU DE REPARTITION DU PERSONNEL ET EQUIPEMENT PAR STATION

	# gardes+ Conserv.	Corps de garde	# Maisons	Maison passage	Cachot	Magasin/ Dépôt	Moteur Hors-bord	Vélos	Motos	Véhicules	Garage	Notes
<b>STATION ANGA</b>	23	1	15	2	0	1	0	0	0	0	0	
PP ILA	4	0	0	0	0	0	0	0	NA	NA	NA	
PP LUAPA	5	0	0	0	0	0	0	0	NA	NA	NA	
PP IYAMBA	2	1	4	1	0	0	0	0	NA	NA	NA	PP au milieu du parc
PP DJONGO-N	4	0	2	0	0	0	0	0	NA	NA	NA	
PP ILONGABA	4	0	4	0	0	0	0	0	NA	NA	NA	
PP NKOMBA-DUMBE	5	1	5	0	0		0	0	NA	NA	NA	
PP Bongola												PP abandonne
PP Bosandja												PP abandonne
PP Imbo												PP abandonne
<b>STATION MUNDJA</b>	18	1	3	0	0	1	0	3	0	0	0	
<b>STATION MONKOTO</b>	16	0	5	0	0	1	2	2	0	0	1	
PP ISOLO	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	NA	
PP IFUMU ISAKA	2	1	4	0	0	0	0	0	0	0	NA	
PP BOANGI	2	1	4	0	0	0	0	0	0	NA	NA	
PP NKEMA-NSOLI	2	0	4	0	0	0	0	0	0	NA	NA	
PP IKALI	4	0	0	0	0	0	0	0	0	NA	NA	
PP Wafanya												PP abandonne
PP Bianga												PP abandonne
PP Boleko												PP abandonne
<b>STATION MONDJOKU</b>	15	1	13	0	0	0	1	2	0	0	0	
PP ENYUNGA	3	0	0	0	0	0	0	0	NA	NA	NA	
PP ISANDJA	3	1	4	1	0	0	0	0	0	0	NA	
PP ELOME	2	1	4	0	0	0	0	0	0	0	NA	

<b>STATION WATSHIKENGO</b>	11	0	8	0	0	1	1	2	0	0	0	
PP ETATE	6	1	2	0	0	1	0	0	NA	NA	NA	
PP BOFUKOMAY	3	1	2	0	0	0	0	0	0	0	NA	
PP IKA	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NA	
PP ISANGA	5	0	2	0	0	0	0	0	NA	NA	NA	
PP BIONDO BIONDO	4	0	3	0	0	0	0	0	NA	NA	NA	
PP KINKI	5	0	3	0	0	0	0	0	NA	NA	NA	
<b>STATION YOKELELO</b>	14	1	8	0	0	1	0	1	0	0	0	
PP NKILE	1	0	4	0	0	0	0		0	0	0	
PP EMANYA	1	0	4	0	0	0	0	0	0	NA	NA	
PP LOKATA	1	1	3	0	0	0	0	0	0	0	NA	
PP IKOMU	4	1	4	0	0	0	0	0	NA	NA	NA	
NA:	non applicable											

## ANNEXE 5: ILLUSTRATIONS



Maison de passage à Anga, PNS-Sud (Photo WWF-Salonga 05')



Bâtiment administratif, Station de Watsikengo, PNS-N (Photo WWF-Salonga'05)



Habitation Chef de PP, PP Nkemansoli, PNS-S (Photo WWF-Salonga'05)



Résidence Conservateur Chef de Station de Monkoto, PNS (Photo WWF-Salonga'05)



Habitation garde, Station de Mondjoku (*Photo WWF-Salonga 05*)

## **ANNEXE 6 : REMERCIEMENTS DU CONSEILLER DU PARC**

Ce travail était réalisé grâce aux financements des deux bailleurs des fonds : EU et USAID. En plus de ce soutien, je suis très reconnaissant à tout le personnel du Parc National de la Salonga qui ont voulu m'accueillir dans leurs Stations et Postes de patrouilles. Remerciements particuliers aux gardes de la Station de Anga qui ont, avec abnégation, enduré la longue marche à pied de 6 jours entre Mundja et Anga sur une piste forestière qu'ils venaient de traverser juste un jour avant pendant 10 jours ! Qu'ils trouvent ici mes remerciements les plus sincères.

Au Dr. Raymond Lumbuenamo et Dr André Kamdem, j'exprime toute ma profonde gratitude pour leurs commentaires constructifs sur le texte de ce rapport.

Ce travail n'aurait pas pu être réalisé sans l'assistance des certaines personnes et organisation qui m'ont apporté une contribution déterminante pour me permettre de couvrir l'immense étendue de la Salonga en un temps record. Il s'agit spécialement des deux conducteurs de hors-bord du WWF, Messieurs Boniface Mobeke Lonse et Botamboli Bapeli, qui ont enduré les nuits froides et le soleil caniculaire sur la pirogue le long des rivières navigables qui arrosent le PNS. Le même remerciement s'adresse aussi à la compagnie Air Serv (contractée par USAID) sans laquelle, je n'aurais pas assuré mon arrivée au bloc sud aussi rapidement.

A toute la population rurale dans les zones traversées, toutes nos sympathies pour son courage de braver les situations déplorables dans lesquelles elle vit. Spécial remerciement à la population des Iyaelima au bloc sud et celle des Kitawalistes au bloc nord qui m'ont tous gentiment accueilli chez eux et ont consacré de temps pour des discussions nourries. A tous, je dis donc du fond de cœur merci.